

Les territoires du Parc naturel régional du Luberon vus par ses habitants

Éléments de réflexion après 40 ans d'existence du Parc

Arnoul HAMEL* & Mathieu LEBORGNE**

RÉSUMÉ

Qui sont les habitants du Parc naturel régional du Luberon ? Que signifie « vivre dans le Luberon aujourd'hui » ? Et demain ? Telles sont, en résumé, les questions auxquelles cette enquête à la fois quantitative (statistiques cartographiées) et qualitative (entretiens auprès d'une trentaine d'habitants des territoires du Parc) a tenté d'apporter des éléments de réponse. Si le Parc a pu connaître, dans ses quarante années d'existence, des périodes de forte visibilité dans l'espace public, les contextes sociaux, économiques et institutionnels d'aujourd'hui questionnent le « projet de territoire » porté par la structure. L'enquête se comprend alors comme une invitation à penser collectivement comment habiter le Luberon de demain.

Mots-clés : dynamiques sociographiques et économiques, métropolisation, rurbanisation, gentrification, paroles d'habitants.

TITLE

The territories of the Luberon regional natural Park seen by its inhabitants. Elements of reflection after a 40 years existence of the Park.

ABSTRACT

Who are the inhabitants of the Luberon regional natural Park? What means « living in the Luberon area today »? And tomorrow? Such are, in summary, the questions to which these quantitative survey (mapped statistics) and qualitative (interviews with around thirty inhabitants of the Luberon territories) tried to bring elements of answer. If the Park has lived, in its forty years of existence, periods of strong visibility in public place, the social, economic and institutional contexts of today question the « project of territory » carried by the structure ». The survey can be seen then as an invitation to think collectively how to live in Luberon, tomorrow.

Keywords : *Sociographic and economic dynamics, metropolisation, rurbanization, gentrification, Inhabitants words.*

Avertissement : cet article est publié sous la responsabilité scientifique de ces seuls auteurs, son contenu n'a pas entièrement été validé par les relecteurs.

* Géomaticien au Parc naturel régional du Luberon - arnoul.hamel@parcduluberon.fr

** Sociologue consultant - mathieuleborgne72@gmail.com

Ce travail, initié par le Conseil scientifique du Parc du Luberon, s'inscrit dans deux temporalités¹ :

- Celle d'un passé quarantenaire d'abord qui suggère le temps d'un bilan. Il ne s'agira pas ici d'un bilan terme à terme, ou d'une évaluation ciblée des actions menées lors de la succession de chartes, constitutives de la vie du Parc. La réflexion sera en effet centrée sur ceux qui habitent les territoires du Parc : qui sont-ils aujourd'hui par rapport à hier ? Quels sont leurs rapports avec le Parc en tant que structure, mais aussi en tant que mosaïque de territoires ? Qu'envisagent-ils comme avenir pour lui, qu'attendent-ils d'une telle structure ?

Le conseil scientifique se pose ces questions depuis quelques années maintenant, au début des années 2000 plus précisément. Autour notamment de Philippe Bachimon, géographe et membre du conseil scientifique et Patrick Cohen, chargé de mission « architecture, urbanisme et paysage » au Parc, les premiers questionnements émergent alors sous la forme d'une thématique globale : « Habiter le Luberon ». Plusieurs éléments de réponse ont pu ainsi être mis en avant, que ce soit sur les phénomènes de gentrification propres aux territoires luberonnais (au travers du concept de « multi-résidentialité », Bachimon, 2003, 2008), ou que ce soit au travers, déjà, d'une série de portraits de jeunes luberonnais, à peine entrés dans l'adolescence et à qui le photographe Hervé Vincent demandait de se projeter dans l'avenir, sur le territoire (document intitulé « 2000 ans, la jeunesse du Parc », édité en 2001 par le Parc).

- L'autre temporalité est celle qui vient : c'est, au sein du Parc d'abord, l'ouverture de la période de réflexion collective sur le renouvellement de la charte. Dans ce contexte, la présente étude devient une manière d'y participer. Ces témoignages de vie sur le territoire, de rapports au Parc, des attentes aussi constitueront autant d'éléments de discussion à verser aux futurs débats sur la future charte. Éléments de discussion, pistes de réflexion, et non pas conclusions : le travail qui suit s'envisage en effet beaucoup plus comme un ensemble (incomplet) de voyants sur le tableau de bord territorial du Parc. Il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif de la population du Parc, avec un traitement systématisé du discours recueilli mais bien plutôt un recueil de paroles d'habitants, répartis géographiquement sur l'ensemble des territoires du Parc.

Ils viennent illustrer certaines grandes tendances sociodémographiques relevées par une première approche cartographique menée par Arnoul Hamel, animateur du système d'information territorial du Parc du Luberon.

Deux types de connaissances sont visés dans ce travail :

- D'une part, mieux savoir qui sont les habitants du Parc (partie 1), leur répartition sociodémographique, les grandes dynamiques de peuplement mais aussi de pratiques (déplacements domicile/travail par exemple) ou d'influences territoriales (présences métropolitaines avignonnaise, aixo-marseillaise...). Ces données statistiques sont mises sous forme cartographique aussi pour mieux rendre visibles les évolutions dans le temps de ces dynamiques.

- D'autre part, l'autre attendu de l'étude est de mieux savoir comment est perçu le Parc aujourd'hui par ces habitants rencontrés, quelle image ils se font de la structure, de ses missions, ce qu'elle donne à voir, mais aussi ce qu'elle ne donne pas à voir : c'est la fonction des témoignages recueillis (partie 2). Ces derniers seront souvent convoqués dans le texte sous forme de *verbatim* : leur contenu vient illustrer certaines tendances, visions, ressentis, impressions procurées par cette vie dans le Luberon ; ils peuvent se contredire, n'être qu'impressions fugaces, intuitions naissantes... L'analyse qui suit les envisage comme un ensemble de signes et de points d'appui à partir desquels une réflexion plus globale et partagée devra naître, notamment dans les mois qui viendront, dédiés à la définition du « quel Luberon pour demain ? ».

PARTIE 1

Un Parc entre cohésions internes et tensions extraterritoriales. L'approche statistique cartographiée

Un territoire rural aux frontières naturelles et organisé autour de quatre villes

Le Parc naturel du Luberon est marqué par un axe central Est-Ouest, le massif du Luberon, divisant ce territoire en deux grandes entités nord et sud mais aussi source d'unité autour de son appellation. Il est dominé au nord

1. Les auteurs remercient notamment Philippe Bachimon, professeur de géographie à l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, membre du conseil scientifique du Parc du Luberon, et Pierre Frapa, membre du conseil scientifique du Parc et assistant à la publication de la présente publication, pour leur relecture et commentaires, ainsi que Patrick Cohen, architecte urbaniste du Parc pour son suivi et sa bienveillance.

par les Monts de Vaucluse et le piémont de la montagne de Lure au nord-est. Sa frontière sud est naturellement définie par la rivière de la Durance de Cavaillon à Lurs. Espaces naturels (forêts, garrigues, pelouses et milieux rocheux) à 56% et espaces agricoles à 32% composent majoritairement cet espace. Les territoires artificialisés, en progression, représentent un peu plus de 9% de sa superficie. Le périmètre du parc couvre une superficie de 1 950 km², composé de 77 communes à cheval sur le département du Vaucluse (51 communes) et sur le département des Alpes-de-Haute-Provence (26 communes), comprend 178 000 habitants en 2018 et affiche une densité de 96 habitants par km² bien en dessous de celle de la Région (160 habitants par km²) et inférieure à celle de la France (107 habitants par km²).

La dynamique démographique, économique et sociale est structurée par quatre pôles urbains (Cavaillon, Manosque, Pertuis et Apt) qui concentrent 50% de la population du Parc. Ces 4 pôles déterminent un découpage du territoire en bassins de vie. Un cinquième bassin de vie est identifié autour de la commune de Forcalquier. Les bassins de vie du sud-Luberon (autour de Pertuis), de Cavaillon et de Manosque représentent respectivement 28, 26 et 22% de la population du Parc. Le bassin de vie d'Apt, 17%, enfin le bassin de vie de Forcalquier 7%.

Carte 1 - Population 2015 et Carte 2 - Densité 2015 : page 30.

Une dynamique due à un territoire attractif

Le Parc naturel régional du Luberon affiche un dynamisme démographique conséquent depuis sa création en 1977. Sa population croît de plus de 56% tandis que la Région affiche une progression de 36% et celle de la France de 23%.

Après la période d'exode rural d'après-guerre qui marque l'ensemble du territoire national, les populations réinvestissent le monde rural. Le Luberon n'échappe pas à cette règle et attire une population dynamique en constante augmentation depuis sa création due essentiellement aux migrations.

Les cartes de l'évolution démographique illustrent bien la répartition spatiale et son dynamisme. Les couleurs chaudes (rouge/brun) expriment un gain, les couleurs froides (bleue) une perte de population. La déclinaison des

tons indique par quels facteurs (soldes migratoires et soldes naturels) le gain ou la perte s'exprime.

Carte 3 & 4 – Dynamique démographique selon le solde migratoire/naturel 1975-1999/1999-2015 : page 31.

La période 1975-1999 illustre ce bilan très positif pour l'ensemble du territoire polarisé autour des 4 pôles urbains préalablement cités. Apt fait une exception, on constate en effet une perte de population due notamment à un solde migratoire négatif probablement au profit de la commune de Gargas qui propose un habitat individuel en lotissement conséquent. On constate un grand dynamisme du bassin de vie de Cavaillon dont la population croît par le fait du solde naturel et du solde migratoire et les communes périphériques qui engendrent un solde migratoire positif. Ce bassin de vie est sous influence de celui d'Avignon.

On retrouve, avec une plus grande ampleur, cette dynamique pour le bassin de vie sud-Luberon où les communes périphériques de Pertuis voient affluer un grand nombre de nouveaux habitants. Ce bassin de vie sous influence de l'agglomération d'Aix-Marseille bénéficie de cette dynamique de périurbanisation. Les populations quittent les villes pour rechercher un cadre de vie jugé plus confortable à la campagne.

On retrouve ainsi la même dynamique pour les bassins de vie de Manosque et de Forcalquier qui vont bénéficier, tout comme celui du sud-Luberon, de l'ouverture de l'A51 durant cette période permettant aux populations de travailler sur Aix-Marseille et de loger sur le territoire du Parc.

La période 1999-2015 confirme cette organisation territoriale avec néanmoins quelques différences. Même si les deux périodes n'ont pas exactement la même durée, l'accroissement global de la population est plus faible (+19 898 habitants contre +44 144 habitants durant la précédente période), le territoire reste attractif avec ce bilan largement positif. Si la partie sud du territoire reste marquée par un très fort dynamisme démographique (solde naturel et migratoire positif pour la plupart des communes) à l'exception de Cucuron qui connaît un bilan négatif, il est à noter des différences.

Cette dynamique s'étend sur toute la partie bas-alpine du territoire (bassin de vie de Manosque et de Forcalquier).

Le massif du Luberon, surtout dans sa partie orientale, exerce moins l'effet « barrière de séparation ». Cette partie du territoire est en effet accessible par l'autoroute A51 via les sorties 18 et 19.

Au nord, on assiste à quelques changements notables au niveau des bassins de vie de Cavaillon et d'Apt. Apt, au contraire de la période précédente connaît une croissance importante avec un solde naturel et migratoire positif tandis que Gargas est en net recul.

On observe nettement le déclin des communes de Buoux, Bonnieux, Goult et Gordes dû à un solde migratoire négatif auquel s'ajoute pour Goult et Buoux un solde naturel négatif. Cette situation peut être le reflet du coût élevé du foncier, d'un manque de logement accessible, d'un habitat en phase avec la demande d'aujourd'hui. On remarquera que les communes de Lacoste et Oppède, au solde encore positif durant cette période peuvent à l'avenir connaître ce même recul (ce que l'on constate sur des pas de temps plus courts). Cette partie du territoire est connue pour être peu accessible au primo-accédant et classes moyennes et connaître un taux de résidences secondaires élevé. Ce peut être la partie du territoire véritablement touché par le phénomène dit de gentrification.

En 40 ans le territoire du Parc a gagné plus de 64 000 habitants pour majeure partie par le fait des migrations (64%) mais la croissance due au solde naturel (excédent des naissances sur les décès) est loin d'être négligeable. La dynamique du territoire du Parc est à souligner. Sur une base 100 en 1968, le parc du Luberon connaît une croissance de +178%, la Région +152%, la France +131%.

Cartes 5 & 6 - Évolution du nombre de résidences secondaires : page 33.

Cette croissance démographique se fait au profit d'un habitat de plus en plus résidentiel (depuis 1975, +104% de résidences principales, 72% en Région et 60% en France tandis que les résidences secondaires progressent de 91% pour le Parc, 150% pour la Région et 100% pour la France). La carte de l'évolution sur 10 ans des résidences secondaires indique, en négatif, la dynamique des résidences principales particulièrement marquée au sud du territoire mais aussi pour une bonne partie du territoire des Alpes-de-Haute-Provence du Parc. Le Parc du Luberon compte 79% de résidences principales en 2015. À titre de comparaison avec un territoire analogue, le Parc du Verdon compte 54% de résidences principales.

Cartes 7 & 8 - Part des plus de 60 ans dans la population (1975-2015) : page 33.

La classe d'âge la plus représentée sur le Parc est celle des 30-60 ans (39% de la population). Elle vient confirmer le dynamisme de ce territoire. Cette classe est composée d'actifs travaillant dans les grands pôles voisins. La présence d'importants bassins socio-économiques (Aix-Marseille, Avignon) va générer une migration pendulaire importante facilitée par un réseau de transport important (Autoroutes A7 et A51, D900, gares TGV d'Avignon et d'Aix-en-Provence). L'organisation des réseaux viaires et l'implantation des gares TGV périphériques vont jouer un rôle prépondérant dans l'organisation spatiale du territoire de la population. On observe des mouvements importants entre le territoire du Parc et l'aire urbaine d'Avignon ainsi que celle de Marseille-Aix-en-Provence. À noter l'intensification de la migration vers la zone d'activité de Saint-Paul-lez-Durance/Cadarache, en périphérie du territoire du Parc, avec en particulier le Centre d'études nucléaires (CEA).

La classe d'âge des 30-39 ans arrive fréquemment accompagnée de jeunes enfants contribuant à rajeunir la population du territoire. Cette installation répond souvent à une recherche d'une meilleure qualité de vie (accès à la propriété, environnement moins urbain sans être isolé).

En revanche, les moins de 30 ans, populations les moins représentées, s'expatrient vers les grandes agglomérations pour poursuivre leurs études et accéder à un premier emploi. Les plus de 60 ans sont bien présents notamment sur la partie nord du territoire. Ils représentent 30% de la population en 2015 (contre 21% en 1975) légèrement supérieur à la Région (28% en 2015). Cette population est à la recherche d'un environnement de qualité pour la retraite sur un territoire globalement bien équipé en services (santé, banques, alimentation, culture). On remarquera globalement un « vieillissement » du territoire mais inégalement réparti. La carte de 2015 (carte 8) peut être mise en corrélation avec celle de la dynamique démographique et celle des résidences secondaires. On constate un « déplacement » de la partie 04 vers la partie 84 du territoire et une nette différence entre le nord et le sud.

Carte 9 - Carte des migrations domicile-travail et tableaux 1 & 2 - Taux et secteurs d'activité : page 34.

Un territoire dynamique illustré par un taux d'activité qui se renforce depuis 1975

En 2015, le taux d'activité des 15-64 ans est de près de 74%, équivalent à celui de la Région (73%).

Malgré un territoire à dominante agricole, l'emploi des 25-54 ans dans ce domaine d'activité est en diminution constante et ne représente plus que 0,5% des emplois mais reste supérieur à celui de la Région (0,2%). Le secteur de l'industrie a également baissé de 2 points depuis 20 ans, 10% des emplois (9% en Région). Le domaine des bâtiments et travaux publics baisse légèrement et représente en 2015 8% (7% en Région) des emplois. Enfin le secteur du tertiaire concentre 74,5% (82% en Région) des emplois.

Le Parc du Luberon est très proche globalement de la dynamique régionale, ce qui n'est pas le cas pour tous les Parcs naturels régionaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cela peut provenir de l'afflux régulier de nouveaux habitants facilité par la grande accessibilité de ce territoire. Les rivières et massifs ne représentent plus des obstacles à « l'étalement migratoire » notamment pour la partie des Alpes-de-Haute-Provence du Parc. Comme le stipulait l'étude INSEE sur le territoire (Martin & Davoult, 2007), aux enjeux traditionnels des Parcs naturels régionaux (préservation du patrimoine naturel et bâti, accueil touristique, maintien d'une activité agricole), le Luberon voit se renforcer les enjeux liés à l'afflux constant de populations nouvelles (qualité de vie, mode de transport, énergie, maintien des emplois).

Le chapitre qui suit vient éclairer, par le biais de témoignages d'habitants, ces dynamiques socio-territoriales marquées, on l'a vu, par un rapport de plus en plus direct à la question urbaine au sens large.

PARTIE 2

Histoires d'un Luberon visible et invisible : rencontres avec des habitants du Parc

Éléments de méthode

L'enquête qualitative a consisté à mener, durant l'année 2017, une trentaine d'entretiens auprès d'un panel d'habitants du Parc choisis d'après trois critères princi-

aux : celui de leur répartition sur les territoires du Parc identifiés par la cartographie ; celui de la parité hommes/femmes et enfin celui de leur profil socio-démographique (qui peut inclure, très largement, leur domaine d'activité mais aussi leur parcours résidentiel, l'ancienneté ou non de leur ancrage dans le territoire...). Les entretiens menés n'ont pas de valeur scientifique avérée dans la mesure où l'échantillon retenu n'avait pas la prétention de la représentativité *stricto sensu* des populations du Parc. Ces entretiens viendront par contre illustrer, par des témoignages, des parcours de vie, des anecdotes, des vécus, différentes manières de vivre (sur) les territoires du Parc. C'est la raison pour laquelle ils sont plutôt à prendre comme une « photographie » vivante à un instant donné augmentée d'un « témoignage », qui vont parfois dans le sens des données statistiques exposées dans la première partie mais qui parfois apportent un éclairage inattendu. C'est en ce sens qu'ils sont exploratoires et qu'ils pourraient être remobilisés lors de la révision de la charte du PNRL.

Si le choix de ces « témoins du territoire » a été guidé par les grandes dynamiques relevées en première partie, le guide d'entretien (annexe 1) aborde deux grands points : l'un concerne la connaissance qu'ont les enquêtés de la structure Parc et l'autre les ambitions qu'ils pourraient avoir pour le Parc, à l'avenir. On le verra, ces ambitions ou attentes concernent, dans l'esprit des enquêtés, à la fois le Parc en tant qu'institution et le Parc en tant que territoire. À l'issue des entretiens, quatre grandes thématiques émergent qui constituent les quatre parties de ce texte, qui en propose une synthèse. Nous avons choisi de les aborder sous la forme interrogative : ce sont des questions posées au Parc, inaugurant, à leur manière, la période de révision de la charte à venir. Les quatre thématiques qui ressortent de l'enquête sont les suivantes :

- Le Parc dans son territoire
- Le Parc dans son histoire
- Un Parc invisible ?
- Un Parc visible ?

1- Le Parc dans son territoire

Une extension de l'urbain ?

C'est notamment par l'histoire que l'on peut commencer à entrer dans les territoires du Luberon pour tenter de les comprendre. Très tôt, ils fonctionnent en arrière-pays d'une bande littorale provençale, historique-

ment très en lien avec la « Ville » au sens large, qu'elle soit Aix, Marseille, Carpentras ou Avignon. Il y a 40 ans on parlait alors des campagnes comme de zones refuges, face au progrès de l'urbanisation. Très tôt, donc, et bien avant le Parc, c'est, outre le caractère agricole du territoire, par son rapport à l'urbain que le Luberon a existé. Cette situation historiquement très ancrée reste présente à l'esprit de certains de nos interlocuteurs, natifs du sud Luberon notamment :

« Il y a quand même pas mal de gens qui venaient de Marseille et Aix. C'est différent côté nord. Ici, il n'y a pas de frontière naturelle. On est une plaine jusque Marseille, le sud est plus ouvert que le nord. Il y a déjà une mixité ici avant l'arrivée des premiers. »

Cette « proximité à distance » de l'urbain a des conséquences sociales : on s'y rencontre, on se mélange : le Sud Luberon a intégré depuis longtemps ce rapport à l'urbain. Notre interlocuteur poursuit :

« Historiquement parlant, le Sud Luberon, c'est les gens de Marseille qui venaient prendre le frais. En lien avec tous ces mouvements d'arrivée, il y a une élévation du niveau social et le mélange avec le local ne se fait pas forcément. »

Mais on quitte déjà l'histoire pour entrer dans les considérations du temps présent : le rapport contemporain à l'Autre, celui qui vient d'ailleurs, de la ville mais aussi de l'étranger. Le sentiment de décalage est présent, la question sociale se pose à nouveau. Nous y reviendrons.

Nord et Sud : la donnée structurante du premier territoire de projet

On retiendra juste, en synthèse, que la scission Nord/Sud est très présente chez nos interlocuteurs : le Sud est envisagé comme l'extension d'un bassin de vie naturel, consistant en un gradient de territoires allant de la côte méditerranéenne jusqu'à la crête du massif. Au nord, c'est différent : la « barrière » du massif est formellement évoquée, comme créant des conditions territoriales particulières, un sentiment d'urbanité plus autonome et internalisé. Cela peut aller jusqu'à l'évocation d'un « territoire-refuge », par cette habitante de Cucuron :

« Pour y avoir vécu, le nord Lub' est beaucoup plus fermé aux nouveaux arrivants. Ici, dans le sud, ils se sont déjà fait infiltrer donc ça va, il y a beaucoup plus d'étrangers. »

Dit autrement, ce sont (au moins) deux Lubérons que le Parc a à faire tenir ensemble depuis plus de 40 ans. Un ancien élu, impliqué dans ces enjeux gestionnaires de l'époque se souvient :

« Avec le nord du Luberon, on ne se connaît pas. Quand on a créé la communauté de communes, le sous-préfet voulait regrouper les territoires de part et d'autres du Luberon. Les maires étaient déjà réticents à se regrouper. Mais avec le nord, il n'y a pas eu une seule réunion, on n'est pas dans le même bassin de vie. On est plus vers Aix. »

Depuis, l'entité plurielle Luberon existe, inaugurée en 1977 par un des premiers projets exemplaires de coopération intercommunale, comme le souligne François Poule (1992) dans son rapport intitulé « L'aménagement intercommunal de l'espace : l'expérience du Parc naturel régional du Luberon ». Certains de nos interlocuteurs se souviennent de cette période où « tout était possible » et où, progressivement mais tangiblement, s'est construite une entité nouvelle, véritable territoire de projet :

« Il y avait des potentiels sur le territoire. On ne savait pas que c'était un Parc en devenir. La notion du Parc m'est apparue comme un territoire à découvrir. Mon père travaillait aux fruits confits d'Apt, c'était un peu l'étranger là-bas. Le massif était un peu la frontière entre nord et sud. En tant que photographe, j'ai circulé sur le territoire mais l'unité du territoire n'allait pas de soi. Aujourd'hui, avec la métropole, c'est plus les mêmes questions. »

La ruralité et le renouvellement des territoires

Le terme est lâché : « métropole », voire même plus, son processus : la métropolisation. C'est en effet dans cet environnement que les habitants du territoire sont aujourd'hui inscrits. Et la question est posée de savoir si c'est au Parc (ou aux Parcs en général) de jouer un rôle tampon vis-à-vis de cette urbanité métropolitaine. Un aperçu rapide de la manière dont se structure la carte des PNR en région PACA, « frange verte » entre l'arrière-pays (exsangue, vide) et les fortes densités du littoral², illustre bien la problématique.

C'est en tout cas en ces termes que cet habitant de l'ouest du Parc, proche de Cavillon, pose la question :

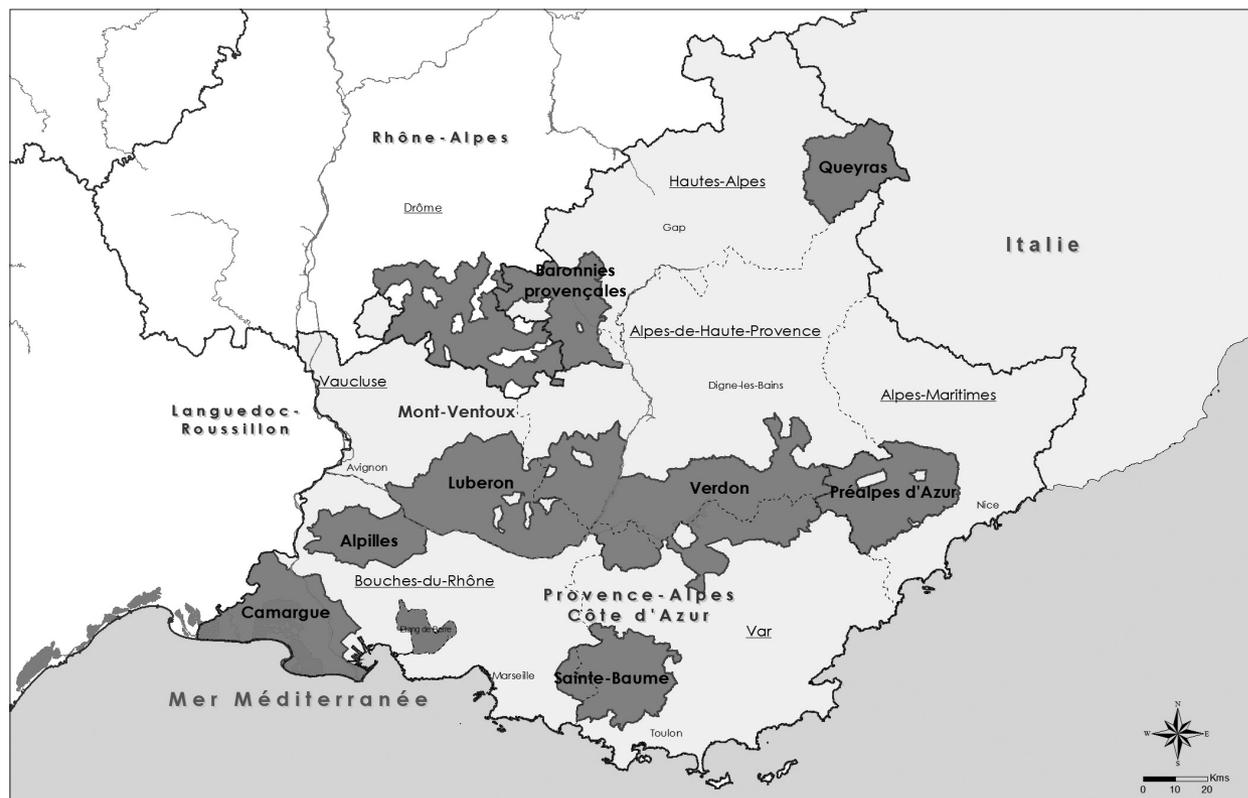
2. À titre d'illustration, la densité du département des Hautes-Alpes est de 25 habitants/km² à opposer à celle des Bouches-du-Rhône qui est de 400 habitants/km² alors que celle du Parc du Luberon est à mi-chemin (96 hab /km²). C'est donc dans le Parc lui-même que se fait la transition (entre le nord-est et le sud-ouest) : on peut considérer que c'est là une de ses fonctions visibles.

« Dans le Luberon, les gens sont assez policés, les modes de vie urbains vont loin. On n'est pas facilement isolé dans le Luberon. Le maillage des villages est dense sauf après Céreste et le Luberon oriental, ou le sud-est, et encore Mirabeau, Beaumont... C'est pas du rural profond pour moi. Il y a une interpénétration de la ville et de la campagne assez forte, avec les festivals, les marchés, et la mise en tourisme des villages. Tous ces touristes sont quand même citadins. Il n'y a pas trop de rural profond. C'est partie intégrante des PNR d'être de proximité ou pas trop loin des villes. »

Si l'histoire a montré une perméabilité forte avec l'urbain, cette vision-là de territorialités complémentaires prend de plus en plus les atours, inverses, d'une « ligne de front » vis-à-vis de l'urbain, surtout au sud du territoire. Cette théorie de la « ligne de front » (celle de la mise en Parc) vient ainsi discuter celle d'un gradient qui assurerait, plus doucement, la transition entre les deux entités. La question étant de savoir en quoi le Parc la transforme ou non.

La proximité urbaine induite par le mouvement structurel de métropolisation de la région ressemble en effet parfois plus à de l'opposition que de la rencontre. La Durance, au sud, joue ainsi le rôle de frontière, de limite. C'est aussi la limite sud du périmètre du Parc. Mais contre quoi se défendre? Le commentaire d'un habitant du Parc, habitué par sa profession au contact avec le public, qu'il soit visiteur ou local, nous donne quelques indices de ce sentiment mitigé du rapport à l'Autre, dans ce secteur-là du Parc au moins :

« Il y a une contradiction complète entre cette sensation d'ouverture que je ressens ici, de vie sociale, culturelle, d'accueil et les taux élevés de vote FN. Dans les Alpes-Maritimes, je le sentais, mais pas ici. Et j'ai du mal à le corrélérer ici avec des problèmes de sécurité ou autres. Il y a des problèmes économiques, c'est certain. Par exemple, en randonnées, hier, j'ai fait une rando-bistrot : généralement, il y a 10% d'aisois/marseillais le WE et sinon, étonnamment beaucoup de locaux qui veulent découvrir leur territoire. Et je suis étonné des commentaires qui sont souvent faits, de type « on est en-



Carte 10 - Carte des Parcs naturels régionaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Source : PNR PACA, Région PACA.

vahi ». Ils sont joviaux, sympas, ouverts, avec les étrangers qui sont en balade avec eux et très souvent, il y a ce leitmotiv qui revient. »

Quelque chose de l'ordre d'une crispation. Faut-il voir, comme semble le suggérer notre interlocuteur, dans les taux élevés de votes d'extrême droite aux élections locales un signe de cette crispation ? C'est en tout cas ce qu'on remarque dans nombre de communes de la vallée d'Aigues par exemple³, même s'il faudrait sur ce point faire l'enquête tant cette dynamique dépasse le local et concerne, parmi d'autres, l'ensemble du département du Vaucluse. Au-delà de ce témoignage, les dynamiques démographiques de ce secteur (vallée d'Aigues) sont très fortes : de jeunes familles, urbaines, viennent s'installer à moins d'une heure de la ville (qu'elle soit Aix ou même Marseille) dans laquelle on reste travailler. Ces « aventuriers du quotidien » vont aussi s'aventurer, progressivement, dans leur nouvelle vie locale : associations de parents d'élèves, associations sportives... et pourquoi pas intégrer le conseil municipal. Tout se passe comme si, face à ces entrées nouvelles dans la vie locale, cette dernière se sentait bousculée, jusque et y compris dans ses instances historiques de gestion de la communauté locale. Le pouvoir local, basé historiquement sur la propriété du sol, serait en train de se fissurer, par le jeu des ventes/achats de biens immobiliers (maisons ou terrains) aux nouveaux rurbains, incarnations non seulement d'un pouvoir d'achat important mais aussi d'un pouvoir d'agir localement en phase avec la modernité. C'est peut-être contre cette évolution-là qu'une ligne de front s'instaure depuis quelques années dans ces secteurs-là du Parc ? Le Parc a-t-il, en tant qu'instance porteuse d'expérimentations territoriales, un rôle à jouer ici ? Et quel rôle ? Comment devenir acteur de la gestion de ce gradient métropolitain ? Autant de questions que le processus à venir de révision de la charte du Parc pourra mettre à l'ordre du jour. On peut en effet imaginer que de semblables phénomènes se jouent autour de la métropole avignonnaise et donc que cet état de fait territorial concerne ainsi le Parc dans sa quasi-totalité (si l'on met de côté, pour l'heure, les dynamiques urbaines manosquines, bien que reliées elles-aussi au phénomène métropolitain).

Enfin, sans doute en lien avec ces phénomènes, le rapport à l'urbanité dans le Luberon se traduit aussi, dans les

témoignages récoltés, par un dynamisme des campagnes dont la vitalité fait dire à certains qu'elle est sans égal ailleurs.

Des campagnes dynamiques et vivantes

C'est en effet une caractéristique souvent évoquée lorsqu'on aborde la vie des campagnes du Parc : c'est un territoire considéré comme « vivant » par nombre d'habitants rencontrés. Ce qualificatif est d'ailleurs partagé par ceux qui viennent de s'installer comme ceux qui y sont nés :

« J'étais très excité de découvrir un nouveau territoire et de nouveaux parcours. J'ai eu principalement des bonnes surprises : le côté vivace du territoire, contrairement au Mercantour ou aux premiers contreforts des Alpes de Grasse, où on a des villages assez moribonds, des villages en déshérence, avec peu de patrimoine remarquable, en montagne, c'est assez miséreux. Ici, beaucoup de villages ont des patrimoines assez remarquables, ils ont tous des marchés, des festivals, une vie sociale et culturelle. Les paysages sont, à côté des friches, faits de nouveaux vergers d'oliviers, il y a une valeur foncière agricole de la terre, par rapport à l'activité agricole, pas forcément par rapport à l'économie de la résidence secondaire. Ici, c'est encore bien vivant, les paysages sont soignés, un habitat diffus important, peu de ruines, de vieilles fermes paumées, des bories, mais rien d'énorme. »

De même, à la question posée « Pouvez-vous me donner un mot pour décrire votre territoire de vie ? », la réponse d'un agriculteur luberonnais de souche, né il y a 60 ans à Pierrerue, est claire :

« Vivant. Qui veut rester vivant et je pense qu'il fait tout pour le rester, aux animations, aux foires, la foire à Ongles a 35 ans, toutes ces manifestations pour montrer qu'on existe. Je pense qu'on vit sur un territoire et avec un territoire, ses avantages et inconvénients. Il faut s'investir, participer. On le sent aussi dans les villages : Viens, à une dimension modeste, mais avec un bouillonnement, une forte implication dans la vie associative. Cette vivacité, je ne l'ai pas toujours retrouvée ailleurs. »

Ce dynamisme dans l'animation du territoire (foires, marchés, festivals...) se décline aussi dans la densité et la qualité des relations sociales que promet cette campagne

3. Au premier tour des dernières élections présidentielles (2017), les votes en faveur de Marine Le Pen dans la majorité des communes de la vallée d'Aigues vont au-delà des 25% des suffrages exprimés, la plaçant en tête à La Tour d'Aigues (24%), Peypin d'Aigues (24%), Cabrières d'Aigues (30%), La Motte d'Aigues (30%) et en seconde position à Grambois (25%).

pour les nouveaux venus. À Forcalquier, cette nouvelle arrivante :

« J'ai découvert une campagne dynamique, assez jeune. (J'ai été) agréablement surprise. Ça a été plus une découverte que... j'ai d'abord été attiré par le confort du cadre et les relations sociales sont venues après. Pour moi, c'est un territoire dynamique, militant et en même temps, c'est assez mixte en termes de populations. » À tel point que la sociabilité urbaine foisonnante, abandonnée au profit de la campagne, apparaît même parfois comme dépassée, pour cette « ancienne urbaine » venue s'installer récemment à Peypin-d'Aigues :

« On a une vie sociale plus intense ici qu'à Marseille. On a plus de place donc on a plus d'amis qui viennent, les enfants et tout. C'est plus vivant. On ne regrette pas du tout cette vie de village. »

L'entrée territoriale nous a amenés très vite aux modes de sociabilités à l'œuvre dans ces « zones tampons » que l'urbain interroge depuis quelques années maintenant. Mais au départ, qu'en était-il ? Comment ce Parc a-t-il traversé les quarante ans de sa « longue » vie institutionnelle ? C'est la deuxième thématique abordée dans nos entretiens.

2- Le Parc dans son histoire

Rappelons d'abord le statut de ce travail : recueillir des témoignages d'habitants du Parc, comme autant d'indices, d'impressions, de ressentis sur ce qu'est aujourd'hui leur territoire de vie et ce qu'ils en attendent pour l'avenir. Leur mise en forme raisonnée fait appel, parfois, à certains éléments de contexte issus de travaux ou études sur les territoires du Luberon. Il ne s'agira pas ici de mesurer l'écart entre cette parole habitante et le regard distancié de l'expert. Les souvenirs d'une histoire vécue ne sont pas toujours en phase avec « ce qui s'est réellement passé ». Il s'agira donc surtout de les re-situer dans certains grands mouvements ou dynamiques territoriales qui ont fait l'histoire de ces territoires du Luberon. À l'aune du croisement de ces deux manières de parler du territoire, quelques hypothèses d'évolution territoriale pourront être émises. Dit autrement, nous ne referons pas ici, au travers des témoignages recueillis, une histoire

de la structure Parc depuis sa création en 1977 jusqu'aujourd'hui (Dutrait, 2000 ; Parisis & Peraldi, 1981), mais, par la parole habitante, éclairerons certains points de cette histoire, considérés comme saillants chez ceux qui les portent.

Pourquoi avoir choisi de s'arrêter sur cette thématique du Parc dans son histoire ? Au fil des rencontres, des échanges, le sentiment diffus a émergé que, si le Parc était une institution quarantenaire⁴, cet âge pouvait soit être celui de la maturité, soit aussi celui de l'essoufflement. Ce qui est certain, c'est que le modèle « Luberon » a fait son œuvre (Balfet *et al.*, 1976 ; Helle, 1997a et b ; Marié & Viard, 1988), a laissé des traces et pour certains, des souvenirs (Clébert, 1977).

« Au début, tout était possible »

C'est dans ces termes que s'exprime un habitant de Cadenet, nouvel arrivant de la fin des années 1970. Le Luberon (dont la logique de massif est alors en train de se mettre en place) incarne le lieu des possibles. Deux priorités étaient alors à l'ordre du jour : la régulation urbaine (déjà...) et la protection des espaces, via notamment le maintien d'une agriculture dynamique. Avant que le Luberon ne devienne un modèle et un Parc, les références d'alors étaient autres :

« On ne savait pas que le Parc allait se créer, notre référence c'était Sainte-Victoire, plus que le Luberon. On arrivait dans un village avec son charme un peu arriéré. »

Pourtant, très vite, naturellement presque, l'implication dans la vie locale allait se mettre en place. Notre interlocuteur poursuit :

« On chamboulait des choses mais, de partout, il y avait une envie de faire. On ne savait pas bien où on allait mais on faisait. Maintenant, on a tout vu, tout vécu. »

Et peut-être même au-delà de ce qui était imaginé : l'apprentissage de la démocratie s'est aussi fait, pour certains, sur ce terrain d'expérimentation qu'était le Luberon :

« Quand on est arrivé, on était quand même les nouveaux arrivants, avec les enfants, la crèche... On avait des goûts des gens de la ville et par exemple, l'idée qu'il y ait une crèche, c'était un peu décalé par rapport à la culture locale. Ici, c'était, quand tu as un enfant, tu t'en occupes, chez toi. Donc

4. Beaucoup de nos interlocuteurs ne le savaient pas.

on était un peu remonté contre la municipalité en place et, avec d'autres, plus ou moins dans la mouvance PS, on s'est dit « faut monter une liste ». On a réussi à mettre dans le coup l'instituteur du village. Il a pris goût à la chose puisqu'il est devenu conseiller général après. À notre grande surprise, on a presque tous été élus, et on a dû se confronter à la vie locale. On était pétri de l'idée que pour faire avancer le village il fallait faire des projets, que les gens soient impliqués... On était un peu les premiers étonnés qu'on ait été élus... J'ai fait deux mandats. »

Ce fourmillement, en lien avec la première vague d'arrivées urbaines des années 1970⁵, n'est pas sans conséquence dans les communes. Un ancien élu de la vallée d'Aigues se souvient :

« Le territoire à cette époque, la vallée d'Aigues, le moteur essentiel, en 1945, il y avait 45 exploitations agricoles; en 1966, il y en avait une quinzaine. Quand j'ai arrêté la mairie vers 2000, il y en avait 5. L'agriculture était plus diversifiée, il y avait deux troupeaux sur le village. Il n'y avait pratiquement pas de jeunes. Aucune activité industrielle, les gens circulaient beaucoup moins que maintenant. En 1966, il y avait 211 habitants, le village qui était en train de mourir, touché de plein fouet par l'exode. Il n'y avait que des vieux. On avait 10 élèves. Pour ne pas fermer, certaines années, avec la complaisance du médecin scolaire, on trichait un petit peu pour ne pas descendre en dessous de 9 élèves. J'ai eu jusqu'à 5 élèves. Il y avait 3 téléphones dont celui du bar, du maire. Aujourd'hui, il y a 649 habitants. J'avais une classe unique donc. Ça a duré quelques années. J'ai convaincu le maire à l'époque en lui disant que l'école allait fermer. Il y a 3 hameaux qui comptaient plus d'habitants que le village. On a créé une cantine scolaire et un transport scolaire. Après, on a vu des gens, vers 1975-1980, revenir, ils en avaient marre de la ville. Donc j'ai eu 12 élèves puis 15, dans les années 80, j'en ai eu jusque 30 en classe unique, de 3 ans à 11 ans. »

Si tout (ou presque) était possible pour le nouveau citoyen luberonnais, le Parc naissant se donne alors lui aussi les moyens d'être acteur sur ces territoires, et de manière forte. Notre ancien élu poursuit :

« Dans les premiers POS, les gens du Parc ont eu un rôle : réguler et organiser l'urbanisation. C'est ce qui a obligé un peu les gens à se tourner vers le Parc. La nécessité c'était ça :

le besoin de protéger les espaces. C'était aussi en lien avec l'arrivée de populations nouvelles. Il y avait une demande. »

C'est précisément ce genre de spécificité que pointait F. Poulle (1992) déjà cité : l'exemple luberonnais est alors en train de se mettre en place, organe gestionnaire de l'espace et organisateur des premières coopérations inter-communales. L'époque (fin des années 1970 et début des années 1980) est caractérisée par une mixité sociale forte due à la fois à ce premier exode urbain déjà évoqué et juste après, le retour de ce que certains appellent « les héritiers urbains » (Marié & Viard, 1978). Les demandes en constructions se sont multipliées et le Parc a joué le rôle de régulateur, comme en réponse à un besoin du territoire :

« Je pense que le besoin est venu pour réguler les constructions. Avant, quand on avait 1 000 m², on pouvait construire n'importe où. Dans les premiers POS, les gens du Parc ont eu un rôle : réguler et organiser l'urbanisation. C'est ce qui a obligé un peu les gens à se tourner vers le Parc. La nécessité c'était ça : le besoin de protéger les espaces. C'était aussi en lien avec l'arrivée de populations nouvelles. Il y avait une demande. Quand les gens sont revenus, ils n'avaient pas tous une maison, donc beaucoup de demandes de constructibilité de terrains et les communes, celles responsables, d'autres ont fait n'importe quoi et encore il y a pas longtemps, mais les autres, pour préserver les terres agricoles, c'était avec le Parc. Le premier POS, nous, c'était 1976, antérieur au Parc. Mais je pense que ça a été déterminant pour la création du Parc. »

Cette présence (voire hyper-présence) du Parc auprès des communes du territoire est sûrement ce qui a marqué sa première période. Pourtant, il semble que les choses aient changé aujourd'hui. Si le Parc du Luberon a fêté ses 40 ans en 2017, les Parcs naturels régionaux en général ont fêté leurs 50 ans. Cette invention pensée par les aménageurs de la DATAR, sous la houlette d'Olivier Guichard entre autres, était alors pensée comme un outil urbain, à destination des urbains. En effet, le décret de création des Parcs stipule alors qu'à toute extension urbaine d'importance doit correspondre un territoire d'accueil de la ville, poumon vert accessible à moins d'une heure de voiture. Le projet de port sidérurgique international de Fos-sur-Mer, dès le début des années 1970, fait ainsi partie à l'époque des éléments déclencheurs de la décision de faire un Parc naturel dans le Luberon. Qu'en est-il aujourd'hui

5. Une autre, moins massive, plus élitiste peut-être, eut lieu à la fin des années 1950, début des années 1960.

de ces dynamiques-là ? Cette complémentarité ville-campagne joue-t-elle encore en ces termes ? C'est aussi ce type de question que se pose le citoyen luberonnais intéressé par le sujet :

« La formule Parc inventée en 68 a beaucoup changé, les territoires ont évolué, ils sont 53 aujourd'hui. Certains disent qu'il faudrait refondre l'outil Parc. »

Ou encore :

« Je pense que les nouveaux Parcs s'en sortent mieux que les anciens, ils sont dynamiques. Il faudrait mettre les gens autour de la table et leur demander : « Alors, on fait ou pas ? » Le problème c'est que le Parc veut continuer à exister, parce qu'ils ont des salaires, et les mecs qui sont dehors, ils s'en foutent. »

Structure vieillissante, encore en phase avec ses dynamiques territoriales ? La question est aujourd'hui de plus en plus posée par ceux qui y vivent ; qu'ils fassent partie de la première vague d'arrivée ou qu'ils soient arrivés récemment. C'est donc peut-être un sentiment de stagnation qui domine, après la première période (1980-2000), et les deux témoignages qui suivent illustrent le phénomène. Presque vingt ans les séparent et les propos sont étonnamment proches :

« Je suis content d'habiter une commune qui fasse partie d'un Parc naturel régional. Mais je regrette qu'il ne soit pas plus ambitieux en matière d'interaction entre l'activité humaine et la protection de l'environnement. Par exemple, il y a plus de 20 ans, on a créé, avec des agriculteurs bio du Vaucluse, la première structure de recherche dans ce domaine. Le Parc aurait pu s'en servir pour en faire une action-phare. Il faut qu'il y ait des actions bien identifiables ! On a parfois du mal au quotidien à réaliser qu'on vit dans un Parc. » (in « 2000 ans, la jeunesse du Parc », Vincent, 2001).

Vingt ans après, cette jeune agricultrice, en cours d'installation près de Vaugines, dresse un tableau similaire :

« Le Luberon, il y avait des gens qui répondaient à mes valeurs sur ce territoire. Le fait qu'il y ait plein de gens qui partagent mes problématiques et à la fois qu'il n'y ait rien qui se mette concrètement en place pour régler à nos problématiques communes. Sur ces territoires, il y a plein de choses chouettes qui se font mais il y a aussi beaucoup de nœuds, plus que sur d'autres territoires ; par exemple, dans les Cévennes, on voit qu'ils sont vachement sur du coopératif, des producteurs avec des ateliers de transformation, des

coopératives agricoles à petites échelles. Ici, on a des problématiques avec les jeunes qui veulent s'installer et qui ont du mal et chacun fait son petit truc dans son petit coin, au lieu d'essayer de mettre ses forces en commun. Le problème principal c'est le foncier agricole et l'habitat, parce qu'il faut pouvoir vivre sur son territoire. Et le Parc dans tout ça ? »

Qu'en penser ? Faut-il voir là les effets d'une « théorie du cycle », celui qui, il y a quarante ans, a vu s'installer sur le territoire ces premières populations urbaines et qui voit aujourd'hui une nouvelle vague d'arrivées, évoquée précédemment⁶ ? Vis-à-vis des unes, le Parc a su alors se positionner comme passeur entre une société locale à dominante rurale et ces porteurs d'urbanité. C'est peut-être précisément ce rôle de passeur qui ré-interroge aujourd'hui la structure : ne serait-ce pas là une place dédiée pour justement parvenir à faire évoluer la ligne de front en ligne de partage ?

Une des conséquences de cet essoufflement est sans doute le manque de visibilité de la structure sur le territoire, au quotidien. Un habitant de Cucuron, un peu nostalgique, se souvient :

« Avant, avec le Parc, tu le voyais, on était dans le Parc, on obligeait les mecs à avoir des tuiles anciennes, des façades enduites, des volets en bois... C'est le Parc qui obligeait, avec les architectes du Parc, c'était très bien. Maintenant, c'est chacun comme il veut et le Parc n'a rien à dire. C'est comme ça. Toujours un qui arrive à avoir le permis, on sait pas comment. Il n'y a plus d'unité dans le paysage, si on venait ici c'est que le paysage nous plaisait. Le Parc avait réussi à le préserver. Et j'ai l'impression que le Parc, en perdant un peu de son influence, a permis à des mairies... »

Et un autre :

« On a l'impression qu'il y a moins de traces qu'avant du Parc : une série de panneaux avait été mis mais ils ne sont plus entretenus. Ça vieillit quoi, donc le lien se délite aussi. »

Le Parc-contrainte s'efface au profit du souvenir d'un Parc garant d'une identité territoriale, qu'il a lui-même contribué à construire :

« Si on a ces paysages, c'est que le Parc a bien joué. Il a aidé les élus à préserver les paysages, une architecture. L'idée dans les années 70 de faire ça, c'est une super idée. S'ils n'étaient pas là, on n'aurait pas ça aujourd'hui. Mais j'ai malheu-

6. Il est intéressant de voir, qu'à ce titre, on retrouve le même phénomène cyclique en ce qui concerne l'arrivée du CEA à Cadarache en 1959 et celle d'ITER en 2006. Sur le sujet, voir Jacques Garnier (2011).

reusement l'impression que cette communauté de gens qui veulent garder un bel environnement, ça disparaît, au profit de lotissements, ils laissent courir l'architecture, chacun veut avoir la plus belle maison du quartier, avec un toit plat, en bois, alors que le bois, c'est dans les Alpes et pas ici, pourquoi pas en torchis du Maroc tant qu'on y est... Mon exemple, c'est l'île de Ré. Vous regardez une photo et vous vous dites « ça, c'est l'île de Ré ». Ici, maintenant, vous regardez une photo et vous vous dites « c'est quoi? Meudon-la-forêt? Orléans? ». Tu ne sais plus où tu es. Il y a un manque d'unité. (...) Bref, il faudrait plus de Parc. »

Ce « il faudrait plus de Parc » souligne ainsi un constat plus général d'un Parc qu'on voit moins; pour certains, qu'on ne voit plus. D'où vient cette impression?

3- Un Parc invisible ?

Sans nuance : aurait-on à faire alors plutôt à « la crise de la quarantaine » ou à un « divorce territorial »? Les témoignages qui suivent nous en diront plus sur cette invisibilité ressentie du Parc dans le quotidien de ses habitants. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce qui est vécu par beaucoup soit comme une invisibilité, soit comme une absence du Parc sur le territoire.

Et en premier lieu, pour exister, pour rendre une présence effective, celle-ci doit être parlée, évoquée. Or, le Parc (en tant que structure) n'est que peu présent dans les discours ou échanges locaux. Une habitante de Forcalquier :

« Ici, à Forcalquier, mis à part le fait qu'on soit dans un cadre préservé, le Parc je le ressens pas plus que ça non plus. Mais la différence entre Parc, Provence... souvent, si les gens me demandent où j'habite, je dis plutôt que j'habite en Provence, pas dans le Parc du Luberon. »

Sa place dans l'espace public local n'existe, pour ainsi dire, plus : en bien comme en moins bien, le Parc n'est pas un sujet de discussion. Sauf ponctuellement, quand la contrainte refait surface :

« Le Parc n'est pas présent dans nos discussions, sauf par rapport à notre achat de maison et aux contraintes que ça peut soulever. »

Et si le Parc est « avant tout une affaire d'élus », y compris dans cette sphère, les préoccupations semblent ailleurs. Un de nos témoins est allé à leur rencontre, il y a quelque temps; il raconte :

« J'ai interviewé longuement l'ensemble des élus des deux cantons, de Beaumont à Mérindol en leur demandant pourquoi vous êtes élu et comment ils verraient leur territoire à

l'avenir. Je faisais exprès de ne pas y aller en parlant du Parc pour voir comment il venait ou pas dans la discussion. Et en fait, le Parc ne venait pas beaucoup dans la discussion, et de moins en moins. »

Il s'agit là « d'habitants-experts », originaires ou ancrés depuis parfois longtemps. Ce critère pourrait être un biais pour notre propos. Or, de la même manière mais pour des raisons différentes, le nouveau venu témoigne de la même distance; ainsi, l'idée de contacter le Parc en arrivant sur le territoire, y compris avec un projet d'installation agricole, ne semble pas être un réflexe, dès lors, par exemple qu'on s'interroge sur les questions de santé environnementale locale :

« Je ne sais pas où m'adresser. On sait qu'on est en zone agricole, l'école est au milieu des vignes, comment savoir l'impact des traitements. On n'en parle du tout ici, c'est peut-être aussi le rôle du Parc? » se demande cette nouvelle arrivante porteuse d'un projet agricole.

La question se pose. A-t-on affaire ici à un manque d'appropriation du Parc par ses habitants? Et que pourrait vouloir dire « s'approprier le Parc »? Pour d'autres, les raisons sont ailleurs. Elles seraient dues, paradoxalement, à une trop grande richesse de ses territoires et des dynamiques qui les habitent. Face à cela, à quoi bon avoir recours à un Parc? Cette thèse de « l'autonomie locale » vis-à-vis du Parc est défendue par un de nos habitants rencontrés, habitué aux contacts avec le public :

« À chaque fois, je suis surpris de la méconnaissance, voire de l'ignorance absolue de l'existence du Parc par les visiteurs que je rencontre. C'est peut-être aussi un problème de communication institutionnelle du Parc, dans les communes, dans les offices de tourisme... Dans plein d'autres territoires, les Parcs, ou Géoparcs sont plus visibles. Pourtant ici, ils font plein de choses avec les cantines, les gamins sont accueillis au château de l'environnement, parfois je me dis : « Est-ce que c'est pas parce que ce territoire est riche, qu'il y a tellement de choses qui se font, on est pourris gâtés, donc on se dit « Le Parc, pourquoi?... ». Est-ce que c'est pas un peu un revers de la richesse du territoire? ».

On aimerait croire à une autonomie locale totale, même si elle rendait le Parc invisible, telle la main invisible régulatrice du marché dans la théorie d'Adam Smith... Ce n'est bien sûr pas le cas. D'autres éléments de compréhension semblent pouvoir être mis en avant, dans cette invisibilité territoriale de la structure.

L'une d'entre elles concerne le périmètre d'intervention du Parc : non pas géographiquement⁷, mais thématique-

ment. Et la thématique qui revient souvent est celle de la culture. Est-ce lié à l'histoire des Parcs en général, dans laquelle la nature et sa gestion ont toujours eu le primat sur la culture au sens large? Nous n'entrerons pas ici dans le débat sur: « de quelle culture parle-t-on? », celle du patrimoine ou celle des arts vivants? Quoi qu'il en soit, certains acteurs du monde culturel local regrettent qu'il n'existe pas de passerelles plus tangibles entre le Parc et leur action culturelle. Ainsi en est-il de ce responsable d'une scène régionale de musique actuelle:

« Nous, on est rarement dans les plaquettes du Parc qui pourraient dire que la musique, c'est aussi du patrimoine. On est aussi rarement sollicités. Nous sur une brochure du Parc, je ne vois pas trop bien où on est. Nous, c'est le patrimoine vivant, un peu comme ces portraits que vous faites. »

Certains Parcs ont su miser sur ces liens entre territoire, nature et culture: mais toujours dans un contexte de maillage local préexistant d'acteurs motivés. Quoi qu'il en soit, et pour ne se contenter ici que de cette thématique culturelle, la présence du Parc sous quelque forme que ce soit (partenariat, appui, collaboration...) serait considérée comme le gage d'une meilleure visibilité de la structure sur le territoire.

L'autre élément de faible visibilité du Parc-structure sur le Parc-territoire est en lien avec le contexte « nouveau » des intercommunalités locales. « Nouveau », avec des guillemets, puisqu'on l'a vu avec le travail de F. Poulle, les logiques d'intercommunalités ont même été au principe de l'existence du Parc sur le territoire depuis le début des années 1970! « L'intercommunalité » évoquée par F. Poulle en 1992 pourrait en effet se définir ainsi: la capacité, pour l'ensemble des communes de ce territoire en construction, de travailler ensemble pour former un collectif « Parc » avec une vision partagée, des logiques partagées, certains diraient une communauté de destin. L'intercommunalité dont on parle aujourd'hui, plus de 25 ans après, n'est pas du même ressort: on l'a dit, le contexte du rapport à l'Urbain s'est intensifié, et la coopération entre communes s'est muée en compétition entre groupes de communes ou entre échelles territoriales. Au point que même pour ses habitants, la question du « qui fait quoi institutionnel » se pose:

« Avant, on évoquait le Parc souvent pour râler. « Tu veux

faire ça? Mais est-ce que le Parc va l'autoriser? ». Maintenant, même plus. On n'entend pas parler du Parc. On entend par rapport à certains passionnés, énergies renouvelables... mais ça, je me dis, ça pourrait être porté par la comcom ou voire la Région. »

Et, en milieu rural, la bataille se joue en partie sur fond de « ne pas se faire absorber par la Ville ». C'est le premier élément de contexte avec lequel le Parc a à faire, sachant qu'aux yeux du public, et, on peut le parier, aux yeux de nombre de gestionnaires, la structure n'incarne plus cette coopération intercommunale innovante d'alors. Il est, pourrait-on dire aujourd'hui, hors compétition. Mais, et peut-être plus important encore, il est aussi hors compétition quant à ce que ces nouveaux modes de coopération intercommunaux proposent comme logiques territoriales: celles-ci pourraient se définir schématiquement comme des logiques de guichets locaux dans lesquelles l'administré incarne à la fois la cible mais aussi le soutien premier. Dit autrement, la relation de proximité des communautés de communes aux administrés par rapport à celle du Parc à ces mêmes administrés pourrait être comparée aux processus d'attachement et d'identification à l'œuvre d'un côté au niveau communal (attachement fort) et de l'autre au niveau régional (attache faible voire inexistante). S'il fallait préciser les choses tout en restant très général, les communautés de communes actuelles seraient en train de construire les conditions locales d'appropriation territoriale (« territoires vécus »), les communautés d'agglomération quant à elles tireraient leur force des capacités nouvelles de financement qu'elles peuvent atteindre, notamment dans les projets structurels de territoire. Et le Parc dans tout ça?

Il semble que sa réponse ait été la suivante: si les processus d'appartenance et d'identification (du grand public) sont du côté des intercommunalités (compétence de reconnaissance), le Parc trouvera sa place dans le champ de l'expertise et de la connaissance du territoire majoritairement dans ses composantes patrimoniale et naturaliste (compétence de connaissances).

La conséquence d'un tel positionnement pour le Parc est, paradoxalement, une déterritorialisation de la struc-

7. Même si celui-ci est en discussion aujourd'hui avec, à l'horizon, le renouvellement de la charte: intégrer le territoire de la Réserve de biosphère Luberon/Lure au nord? Quid de la communauté d'agglomération cavaillonnaise (« Luberon, Monts de Vaucluse »): rester dans le Parc, en sortir? Ces discussions de périmètre sont évidemment connectées à celles relatives au projet de territoire, tant le périmètre d'un Parc incarne territorialement les limites de l'effectivité de son projet.

ture : « Un parc hors-sol » pourrait-on dire. Un habitant l'exprime ainsi :

« La faute vient aussi du Parc qui est devenu trop administratif et pas assez pédagogique au niveau des gens. Il manque des réunions du Parc dans les communes, il est devenu trop fonctionnaire et a perdu son bâton de pèlerin. »

Et aussi :

« Le Parc a pour rôle de préserver, il garantit qu'on reste dans un espace où la nature a une large place, c'est un garant de valeurs. Mais quelquefois, quand je vois certaines communications, notamment sous l'angle touristique, je m'interroge. Qu'est-ce qui est vraiment prioritaire ? J'ai l'impression qu'il y aurait des choses simples à faire mais il faudrait que les gens du Parc soient un peu plus sur le terrain, comme s'ils étaient un peu déconnectés. C'est aussi à nous de nous impliquer dans ces instances-là, parce qu'elles sont aussi démocratiques mais on a l'impression que c'est un peu conservateur. »

Ou encore,

« Ce serait bien d'avoir quelqu'un qui vienne, se déplace, plutôt que de recevoir un courrier, il prend des photos, nous conseille... , ce serait tellement plus simple. »

Cette gestion technicienne de la structure provoque un sentiment de cloisonnement (chacun est spécialiste dans son domaine) qui éloigne plus encore la structure de son assise territoriale. Les souvenirs de cet habitant du Parc pointent ce qu'il considère comme une dérive :

« À l'époque, quand il y avait le carnaval, il y avait les associations et surtout les écoles. Tout le monde y allait, parce que le petit était déguisé, la grand-mère était contente. Maintenant il y a un carnaval pour la crèche aux heures ouvrables, un pour l'école, et un pour le troisième âge qui se fait plaisir. Et ça change énormément. C'est un peu pareil au niveau du Parc, les dadas des panneaux solaires, du patrimoine, de la faune, de la randonnée, mais c'est des clientèles différentes qui correspondront très vite à des techniciens différents et les élus voient passer tout ça. »

Est-ce en lien avec ce que nous abordions précédemment : la question du projet de territoire et de son contenu ? Faut-il décroisonner pour ré-atteindre le territoire ? Tout se passe comme si le champ politique (au sens de la Cité⁸) avait été investi par les intercommunalités nouvelles, et que le champ technique était devenu l'apanage du Parc. Ce qu'exprime cet habitant de Cadenet, habitué par le passé à travailler avec le Parc :

« Le Parc est obligé de trouver des budgets, européens et compagnie et après, on va chercher sur le terrain des projets... On a un budget pour mettre des panneaux solaires et on va trouver sur le terrain qui en veut. L'acteur est devenu un moteur des dossiers pour essayer de choper, avec un grand filet à papillon, les financements du moment : « Localement, on doit bien avoir un besoin comme ça, quitte à le tordre un peu ». Je pense que le Parc savait un peu mieux capter ses préoccupations à l'époque mais plus en phase avec les préoccupations de terrain. Tout cela devient des affaires de techniciens. »

Quoi qu'il en soit, on voit là un des éléments de plus de compréhension de la relative invisibilité du Parc sur son territoire.

Ce constat, fait par nombre de nos interlocuteurs, interroge de manière profonde non seulement la structure « Parc du Luberon » mais aussi, et plus largement, les structures « Parc » en général : une telle institution doit-elle incarner un lien direct avec les citoyens de son territoire (forte visibilité publique et dans l'espace public) ou doit-elle, plus discrètement, être au service (technique) des collectivités, mettant à disposition un réservoir de conseils ? Ni l'une, ni l'autre de ces options de manière exclusive : c'est précisément la nature du « projet de territoire » qui positionnera le curseur. Pour l'heure, malgré une volonté politique affichée au début des années 2000 d'un Parc visible sur le territoire, force est de constater que ce temps est aujourd'hui révolu et que la période actuelle de recomposition des solidarités intercommunales est source de crispations locales voire de concurrence comme l'illustrent ces témoignages :

« Et les intercommunalités aujourd'hui ont des missions qui se chevauchent avec le Parc. C'est pas clair. Les interco devraient avoir des missions plus claires avec le Parc. Tout le monde se voit comme des ennemis. »

« Il y a aussi plein d'autres périmètres de projets, qui évoluent, Cavaillon grignote un peu sur le Parc. »

« L'arrivée de l'agglomération signifie des financements nouveaux, un territoire plus grand, des publics nouveaux, plus urbains. »

Ou encore, nous dit tel autre, élu :

« Il m'a souvent semblé que le Parc n'osait pas assez afficher et revendiquer sa place dans la citoyenneté locale. Comme s'il n'osait pas, un peu timoré. Ça ne serait pas en revendiquant

8. On pourrait ici parler de la « Cité locale », puisqu'il s'agit plutôt du champ politique non seulement partisan mais aussi celui entendu comme l'entretien du réseau de connaissances locales formant ce qu'on appelle parfois la communauté locale.

que le logo soit là à tout prix... Pourquoi, les gens parfois, ça les gonfle? Peut-être que c'est parce qu'on n'est pas assez présent en amont. Il y a eu la dernière fois une réunion inter-com à Cavaillon: le Parc du Luberon a été vécu comme un empêchement de tourner en rond. »

Ces commentaires, récents, n'ont pas toujours caractérisé les rapports du Parc son territoire. On peut même dire que la structure a eu, dès le début, un rôle à la fois de révélation du territoire, tout en mettant en place les premiers cadres de sa protection. En ce sens, et tout en maintenant les propos précédents, le Parc est bien, pour une part de ses habitants, une structure non seulement visible mais nécessaire.

4- Un Parc visible ?

Se rendre visible sur le territoire: telle pourrait être la feuille de route initiatique de tout Parc sur les territoires auxquels il consacre son action. Cette stratégie d'intégration doit remplir au moins trois conditions:

- Laisser une trace, une marque, (facilement) visible à l'interne

- S'adresser, par cette marque (sceau) géographique, aux habitants du territoire dans leur ensemble

- Faire en sorte que cette marque aille dans le sens du territoire ou qu'elle en souligne les traits pour qu'il se donne à voir en particulier de l'extérieur.

Il est un élément qui répond à ces trois conditions: la préservation (ou au moins la mise en avant) du petit patrimoine bâti. Tous les termes ont un sens:

- « petit »: il ne s'agit pas du patrimoine national, mais de celui qui accompagne, au quotidien, les habitants du territoire, qu'il ait encore un usage (type église, pont, bâtiment...) ou pas (type lavoir...), c'est la dimension locale

- « patrimoine »: littéralement, « les biens du père », il incarne la profondeur du territoire, son épaisseur historique, c'est la dimension culturelle

- « bâti »: par la main de l'homme, donc par ceux qui ont vécu sur et construit ce territoire, c'est la dimension sociale.

C'est, comme tous les autres Parcs, avant et après lui, dans cette voie que le Parc du Luberon s'est engagé dès les premiers mois de son existence, à la fin des années 1970, pour se rendre visible. Le travail lui avait déjà été préparé par la présence, dès les années 1950, d'acteurs locaux sensibles à ces questions (on pense notamment au plus connu d'entre eux, l'association Alpes de Lumière,

créée en 1953). Un habitant, arrivé lui aussi à la fin des années 1970, se souvient:

« Il y a eu une époque où, pour se faire accepter dans les territoires, le Parc a beaucoup travaillé sur le petit patrimoine, le lavoir, etc. Ça plaisait aux communes, ils voyaient une manne arriver. J'ai fait des photos, avant/après, il y avait une raison d'être: c'était une manière de mailler le territoire. »

Nous avons parlé d'intégration dans le territoire, notre interlocuteur va plus loin: il parle « d'acceptation », comme pour souligner cette période toujours délicate du déploiement des Parcs sur leur territoire. Dans le même temps, un « maillage » d'un autre ordre a aussi été mis en œuvre par le Parc, qui laissera une trace durable sur le territoire, aujourd'hui encore, au point qu'on peut presque affirmer que cette action-là est constitutive de l'essence du Parc du Luberon: la maîtrise du bâti, couplée à deux préoccupations majeures et structurantes pour le Parc depuis sa création et jusqu'aujourd'hui: la préservation des paysages ruraux de cet arrière-pays provençal et le maintien d'une agriculture locale face à la croissance de l'Urbain décrit précédemment.

En d'autres termes, le Parc est passé de ce qu'on pourrait appeler « la pierre froide » (petit patrimoine bâti) à « la pierre chaude », c'est-à-dire l'habitat sur le territoire et les conditions techniques et sociales de sa maîtrise. Puisqu'il ne s'agit plus seulement ici de laisser une trace par le biais d'une mise en valeur mais, pour le Parc, d'une manière plus indirecte ou sous-jacente, de se rendre visible par la maîtrise des conditions de possibilité de vie sur le territoire. Cette maîtrise du bâti a pris, au cours de l'histoire quarantenaire du Parc, plusieurs visages, avec en appui, des outils innovants et des compétences mises à disposition (au début, gracieusement) des communes. Dit autrement, on parle bien ici de maîtrise urbaine, avec tout ce que cela peut signifier: sur le fond, en matière de développement, programmation (POS puis PLU), mais aussi sur la forme, au sens fort: forme du bâti (ouverture, style architectural, palettes de couleurs pour façades, volets...). Par ces prescriptions (incitatives), sur l'ensemble du territoire et au fil des ans, le Parc allait progressivement laisser sa marque dans le territoire: au point que les paysages du Luberon (qu'ils soient agricoles, silhouettes de villages ou bâtis en pierre sèche) deviendront un véritable label avant l'heure. Cette force d'impression a aussi laissé une marque profonde dans les esprits. La quasi-totalité de nos interlocuteurs (quel que soit leur profil, élu ou non) mentionnent cette action du Parc comme étant

« la plus visible », voire même, pour certains, la considèrent comme la mission incontournable de tous Parcs. Les quelques témoignages qui suivent, parmi d'autres nombreux, en donnent un aperçu :

« *L'urbanisme, c'est le premier effet Parc, même si, y compris au sein du Parc, des gens trouvent qu'on le voit pas assez, des panneaux des entrées de communes qui disparaissent, une signalétique pas assez visible, des offices de tourisme qui ne se saisissent pas assez des problématiques du Parc (et encore, ça s'améliore...). Notamment avec Apt. On peut décrier la visibilité mais quand on est sur le territoire, on voit ses actions.* »

« *Un Parc, ça apporte surtout un contrôle au niveau de l'urbanisme, que je trouve intéressant.* »

« *Nous le Parc, en tant que maire, c'était surtout l'architecte, par rapport aux bâtiments, l'aménagement...* »

« *En arrivant ici de Riez dans les années 1960, on a eu le coup de foudre pour le territoire. On n'est pas très loin du bassin de vie, dans l'arrière-pays, donc la tranquillité, la beauté, la préservation des espaces naturels. Les hommes ont réussi à préserver l'environnement, avec le Parc. S'il n'avait pas été là, ce serait bâti du début jusqu'à la fin.* »

Si la maîtrise de l'urbanisme apparaît comme la marque du Parc sur son territoire, certains de nos interlocuteurs pointent ce qui pourrait ressembler à des effets pervers liés à cette action de préservation, maîtrise, contrôle des formes d'habiter. Parmi ceux-ci, l'inévitable discrimination sociale parfois ressentie ; elle est au moins vécue comme une sélection à l'entrée du territoire. Cet ancien élu relate son expérience face au phénomène :

« *Le Parc, c'est pour des questions techniques. C'est certain que depuis la création du Parc, les gens venaient plus facilement habiter dans une zone couverte par le Parc, d'une manière confuse, ils espéraient avoir un environnement mieux protégé. Il y a eu des choses positives : des combats contre des éoliennes... Il y a eu aussi des communes qui sont sorties du Parc. Ici aussi des gens ont été contre le Parc, l'histoire des pistes forestières, je n'étais pas d'accord avec le Parc d'ailleurs. Un arrêté que le Parc avait fait prendre au préfet, d'interdiction de circulation sur les pistes, notamment pour les chasseurs. Certains du conseil municipal voulaient en sortir mais je leur ai dit que c'était important le Parc, d'abord au niveau conseil architectural, le fait de vivre dans un Parc, ça apporte des garanties sur l'environnement qu'on n'a pas si on n'est*

pas dans un Parc. Après, un des effets pervers, en termes de logements, quand les agents immobiliers affichent « Parc du Luberon », ça fait une plus-value, ça c'est certain. Une commune étiquetée Parc du Luberon... Au-dessus de chez moi, un parisien est venu s'installer ici parce que c'était le Parc. »

Mais au-delà de la sélection à l'entrée, c'est l'inégalité de traitement face à la norme qui ressort souvent. Tout se passe comme si, dans le vécu de certains de nos interlocuteurs, les prescriptions du Parc étaient valables pour tous, sauf pour certains, dont les capitaux économiques, culturels et sociaux les exonéreraient de toute contrainte, creusant plus encore les effets de domination. Cet habitant du Parc, agent immobilier intervenant sur la partie sud du territoire, nous donne son sentiment :

« *Le Parc a rendu le territoire très prestigieux, c'est devenu un bon lieu pour faire des investissements aussi, c'est le mauvais côté. On a toujours dit que dans le Parc, pour ouvrir une fenêtre il fallait telle et telle dimension mais si vous connaissez un architecte de renom, vous pouvez faire une œuvre contemporaine. Il y a cette espèce de disparité. Les questions d'architecture ont beaucoup pesé en bien et en moins bien pour le Parc. C'est devenu un espace résidentiel. Jusqu'à quel point ça reste un endroit populaire ? C'est difficile. (...) je n'ai pas la solution et on va pas faire des trucs moches sous prétexte que c'est populaire. Il faut dire quand même qu'on a le sentiment d'être dans un espace de privilégiés.* »

Cet « espace de privilégiés », ou vécu comme tel par certains, amène ainsi indirectement à poser la question sociale sur les territoires du Luberon. Les processus de gentrification, longtemps mis en exergue comme étant au principe de « l'ethos territorial » du Luberon, ont en partie masqué le revers de la médaille du « Triangle d'or » (Helle, 1997a et b) qu'on pourrait exprimer ainsi : comment aujourd'hui, dans le Luberon, vivre et travailler au pays ?

La question semble se poser de manière récurrente aujourd'hui plus qu'hier. C'est en tout cas ce que révèlent les premiers éléments d'une enquête en cours relative aux processus de gentrification dans le Luberon⁹. En somme, le Parc, sur son territoire, serait aujourd'hui confronté non plus à la question « comment habiter sur le territoire » (formes et couleurs) mais plutôt « pourquoi habiter sur le territoire » (accès au logement et emploi). Quand l'urba-

9. L'enquête a été menée au printemps 2018, dans le cadre d'une recherche ANR en cours sous la direction du géographe Frédéric Richard (Université de Limoges, GéoLab) intitulée « IRgent » qui se donne pour but de comparer les processus de gentrification dans les campagnes américaines, anglaises et françaises. En ce qui concerne la France, trois régions sont étudiées : l'Anjou, le Limousin et le Luberon.

nisme devient révélateur puissant des logiques sociales.

On voit ainsi poindre, sans fard, le contexte social et économique dans lequel le Parc insère ses actions. Si la question du vivant et de sa préservation a pu être considérée comme le cœur de métier historique des Parcs (qui sont « naturels »), les évolutions socio-spatiales de ces territoires aux portes du Grand Urbain ne peuvent plus être ignorées de ces structures, par essence gestionnaires. La discussion, toujours riche et passionnée, entre tenants du vivant « naturel » et ceux du vivant « culturel » (réduite ici volontairement et drastiquement à ces deux modalités par souci de clarté) ne manquera pas, à l'aune de ce contexte socio-économique, d'animer les débats préparatoires à la prochaine échéance structurelle du Parc qu'est le renouvellement de son label.

C'est ainsi par l'urbain et sa maîtrise que le fil du territoire du Parc se délie, comme pour mieux le comprendre. Et ce n'est peut-être pas anodin si c'est par cette entrée, celle de sa résidentialité idéale, que le Parc s'est rendu visible à l'Autre d'abord, et pour tous, ensuite.

Mais il faut aller au-delà pour appréhender l'autre part de visibilité du Parc sur ses territoires. Puisqu'à côté de l'Habiter, il y a le Faire ou le « Faire avec » : c'est l'animation du territoire. Et dans le Luberon, cette animation passe par un certain nombre d'éléments qui maillent ou ponctuent la vie du territoire. C'est par le biais d'évènements que le Parc est visible pour ses habitants comme pour ses visiteurs. Il remplit là une fonction dont le maître-mot est « proximité » :

« Il y a quand même une action en lien avec le marché paysan, soutenu par le Parc, ce sont les apéros concerts, l'été en lien avec le marché. C'est une des choses que le Parc fait de vraiment visible, le soutien de l'agriculture de proximité. », nous dit ce responsable d'une structure culturelle à Coustellet.

C'est à ce type d'occasion, quand le Parc va à la rencontre du territoire, que sa visibilité est la plus forte. On pourrait d'ailleurs schématiser le rapport de visibilité du Parc à ses habitants ainsi : quand le Parc va vers le territoire, celui-ci répond présent, à l'inverse, sauf pour des demandes ou raisons spécifiques, le citoyen luberonnais n'a pas le « réflexe Parc » :

« Le Parc, là où je l'ai principalement rencontré c'est à la fête de la Thomassine. De mes terres, je vois la Thomassine. Ça m'a permis de rencontrer... au début, c'était une belle vitrine pour les producteurs, après, j'ai participé ici à plusieurs formations, pour la taille dans le verger conservatoire. Je sais qu'ils ont mis en place des choses par rapport aux ver-

gers paysans, j'aimerais y participer, c'est super, j'espère que les suivis nécessaires seront mis en place derrière. C'est super de mettre en place une action de protection de la biodiversité fruitière sur notre territoire. »

Ou encore, à propos des marchés paysans déjà évoqués :

« Il y a 8 ans, on a monté un projet Feder : proposer des concerts dans ces moments de marché, le mercredi soir. Ça a permis d'expérimenter des concerts en lien avec le marché et maintenant ça marche très très bien. Mais si on n'avait pas eu l'appui du Parc pour monter un projet d'expérimentation, on n'y serait pas arrivé. Seuls, on n'aurait pas tenté l'aventure. »

La tension relevée au cours de l'enquête entre visibilité et invisibilité de la structure Parc sur les territoires luberonnais pose la question des stratégies à mettre en place à l'avenir : si les Parcs naturels régionaux en France sont considérés comme des territoires de projet (que des chartes revisitent tous les 15 ans), qu'en est-il du projet luberonnais ? Au-delà du traditionnel dyptique qui fait jouer dans un équilibre bien-pensant « protection de l'environnement et développement économique local », comment se dessinent aujourd'hui les lignes de forces du projet territorial de demain ?

En conclusion : le Parc de demain...

Les fondements historiques grâce auxquels le Parc s'est ancré dans les territoires luberonnais semblent rester bien présents aujourd'hui, quarante ans après sa labellisation, dans les esprits ou dans les paysages. La présence du Parc sur le territoire a laissé des traces et en a empêché d'autres. Pourtant, les évolutions socio-démographiques, économiques et urbaines récentes, illustrées en première partie de ce travail, questionnent, plus qu'à d'autres moments peut-être, le devenir de la structure et son rôle. La période est au questionnement caractérisé par trois dimensions de la vie d'un Parc :

- À qui on s'adresse ? C'est la question des publics.
- Pour quoi faire ? C'est la question des missions.
- Comment le faire ? C'est la question des moyens, de la manière, ou de la méthode.

L'enquête que nous avons menée n'avait pas pour objectif de répondre à ces trois grands aspects structurants de toute organisation ; elle a permis toutefois d'avancer quelques éléments de réflexions qui deviendront peut-être éléments de réponse dans les mois qui viennent.

Mais, plus que des réponses ciblées à chacune de ces trois dimensions, nous proposons de réfléchir à la question du projet qu'on appelle aussi « projet de territoire ». Il nous semble en effet qu'avoir une vision claire du projet (elle devra être co-construite, partagée) constitue la condition première pour se positionner « naturellement » dans chacun de ces champs. Nous ne définirons donc pas ici le projet de territoire du Parc du Luberon pour les 15 ans à venir, le processus concerté de révision de la charte est fait pour ça, mais on peut avancer que celui-ci devra trouver sa voie entre les deux modèles suivants, relativement distincts l'un de l'autre, portant chacun une vision, une philosophie territoriale propre :

- d'un côté, ce qu'on pourrait nommer « le modèle réparateur-assuranciel »
- de l'autre, le modèle « intégrateur ».

Le tableau synthétique ci-dessous permet, schématiquement et à grands traits, de mieux saisir comment l'un et l'autre de ces modèles territoriaux peuvent répondre aux trois dimensions en jeu pour le Parc de demain. C'est un outil pour aider à penser.

Dans ce contexte, ce que nous appelons une « re-politisation du Parc » signifie, pour la structure, la capacité en interne de prendre de la distance avec l'approche technico-thématique qui a fondé sa *légitimité (historique) de connaissances* et de poser la question politique de savoir : « Quel est le projet de territoire que souhaite porter le

Parc? », afin d'accéder à une *légitimité de reconnaissance*, notamment de la part de ceux qui le constituent : ses habitants⁹.

L'approche systémique ou intégratrice trouve ici écho avec ce qu'analysait François Poulle au début des années 1990 à propos du Parc : à l'époque, l'auteur évoquait en effet l'ouverture de « l'ère du citoyen » et ses conséquences : « Avec l'environnement, la citoyenneté doit être élargie à la vie quotidienne » écrivait-il (Poulle, 1992, p. 127). L'incursion dans les territoires luberonnais à l'occasion de cette enquête nous a permis de mieux appréhender ce qu'on pourrait appeler « le retour du territoire » dans le Parc : bousculé par les dynamiques territoriales à l'œuvre (au niveau des intercommunalités/infra-Parc ou des phénomènes de métropolisation/métra-Parc), le Parc-structure doit aujourd'hui faire face à des dynamiques urbaines qui se dévoilent plus clairement et redessinent les visages du Parc-territoire, considéré jusqu'il y a quelque temps comme réceptacle spatial de sélection sociale : aujourd'hui, résidentialité ouverte, pratiques de nature diversifiées, nouvelles compétences citoyennes de la participation (permettant notamment l'émergence de phénomènes d'appropriation renouvelée des territoires)... Autant d'éléments structurels qui constituent les ingrédients territoriaux avec lesquels le Parc de demain va devoir composer pour construire son projet de territoire. Ce sera l'objet de la phase à venir de révision de la charte du Parc : une étape décisive dans la vie de cette structure quarantenaire.

	LE MODELE RÉPARATEUR-ASSURANCIEL	LE MODELE INTÉGRATEUR
PARADIGMES (mots-clefs)	Contrainte, opposition, technico-thématique, dé-politisation	Co-construction, partenariat, re-territorialisation, re-politisation
POUR QUI ? (Publics)	Experts, comités de pilotages	Habitants, conseil de développement, conseil des associations
POUR QUOI ? (Missions)	Recentrage sur missions historiques (environnement, éducation, sensibilisation), le vivant versus missions des autres intercommunalités	Insertion des actions du Parc dans « l'éco-sociosystème Luberon », visibilité dans l'espace public, ouverture des missions (y compris sociales, culturelles, lien à l'international...)
COMMENT ? (moyens, méthode)	Adaptation de la structure aux fonds accessibles, <i>Légitimité de connaissances</i>	Innovations territoriales, expérimentations sociales, présence en amont, décloisonnement des partenariats (ex : agences immobilières) <i>Légitimité de reconnaissance</i>

10. On peut en effet penser par exemple que l'absence ancienne de conseil de développement (ou équivalent) au sein du Parc du Luberon constitue un élément de compréhension parmi d'autres du déficit de reconnaissance dont le Parc fait l'objet au sein de sa population.

Bibliographie

- ASPE C. & TATONI T., 2003. *Dynamique de la biodiversité, formes de connaissances et impact des pratiques sociales*. LPED/IMEP. Institut Français de la Biodiversité, Rapport de recherche 55 p. + annexes.
- BACHIMON P., 2003. Indicateurs géographiques de la résidence temporaire, in MABY J., (dir.). *Objets et indicateurs géographiques*. Université d'Avignon, UMR Espace 6012, coll. Actes Avignon, n° 5, pp. 221-132.
- BACHIMON P., 2008. Foreign multiresidents in the Luberon region: distinction, assimilation, in DIRY J.-P., (dir.). *Les étrangers dans les campagnes*, Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale (Vichy, 18-19 mai 2006), CERAMAC, n° 25, Clermont-Ferrand, pp. 37-52.
- BACHIMON P. & ARCUSET L., 1997. Textualité et résidentialité dans l'invention du Luberon. *Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon*. N° 1, pp. 159-171.
- BACHIMON P., DERIOZ P. & VLES V., 2015, Résidence secondaire ou dédoublement résidentiel? *Espaces*. N° 326, septembre-octobre, pp. 74-77.
- BALFET H., BROMBERGER C. & RAVIS-GIORDANI G., 1976. De la maison aux lointains, pour une étude des cercles de référence et d'appartenance sociale en Méditerranée nord-occidentale in *Pratiques et représentation de l'espace dans les communautés méditerranéennes*. Publications du CNRS, Paris, 1976, pp. 27-75.
- CLEBERT J.-P., 1977. *Vivre en Provence. Luberon, pays d'Apt*, Éditions Tchou/École buissonnière, 249 p.
- DUTRAIT L., 2000. *Histoire du PNR du Luberon de sa genèse et création à aujourd'hui*, (non publié)
- GARNIER J., 2011. Un appareil productif en mutation: les 50 ans qui ont tout changé en PACA. *Insee, Études Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Dossier n° 5. Economica, 356 p.
- HELLE C., 1997a. Le Luberon, refuge d'artistes. *Mappemonde*. N° 3, pp. 22-26.
- HELLE C., 1997b. Le rôle de l'espace dans un territoire d'exception, le Luberon, *Actes des rencontres « Theo Quant: nouvelles approches en géographie théorique et quantitative »*, Besançon, pp. 227-234.
- MARIE M. & VIARD J. 1988 (1978), *La campagne inventée*, Actes Sud, 228 p.
- MARTIN M. & DAVOULT G., 2007, *Le Parc naturel régional du Luberon: un territoire de plus en plus résidentiel sous influence des pôles urbains environnants*, Rapport d'étude, INSEE PACA, Marseille, 32 p.
- PARISIS J.-L. & PERALDI M., 1981. *Le grand square: État, associations et loisirs de nature*, Cerfise, 305 p.
- POULLE F., 1992. *L'aménagement intercommunal de l'espace: l'expérience du PNR Luberon*, Syros ed., 157 p.
- VIARD J., 1992, *Note sur le Luberon*, L'Olivier, Le document, n° 31, pp. 1-2.
- VINCENT H., 2001. *2000 ans, la jeunesse du Parc*, Parc naturel régional du Luberon, Apt. n.p.

ANNEXES

Le guide d'entretien

Deux parties composent le guide d'entretien :

1. Connaissance des habitants

2. Ambitions pour le Parc

(le « Parc » sera envisagé sous ses 2 acceptions: le territoire et la structure)

1. « Connaissance des habitants »

A- Parcours biographique/Trajectoire de vie (personnel, professionnel et géographique)

- Ancienneté de la présence dans le Parc
- Raisons de la venue sur le territoire (migration choisie ou contrainte)
- Territoire de vie, parcours habituels et exceptionnels (adjectifs qui le décrivent, périmètre, trajet domicile travail...)

B- Identité

- Sentiment d'appartenance (commune, Pays, Parc du Luberon...)? « Je suis du Luberon »?
- Style de vie: Impression de vivre à la ville ou à la campagne? Avoir ou non une vie d'urbain (thème de scission ville / campagne)?
- Sur la base d'une carte des communes de la région (au-delà du Parc): demander de dessiner le périmètre du Parc. Les 3 plus grosses villes du Parc?

C- Appartenance au Parc (identification)

- Ça sert à quoi un Parc? Combien de personnes y travaillent?
- Le Parc dans les discussions: vous en parlez aux autres? On en parle autour de vous?
- Le « Luberon »: 3 mots qui le caractérisent?
- Éléments marquants du paysage dans le Luberon?
- Éléments marquants des habitants du Luberon?

2. « Ambitions pour le Parc »

A- Les avantages/inconvénients ou intérêts/limites de la vie dans le Luberon

- Thématiques de l'isolement/éloignement, ou inversement centralité, cadre privilégié...
- Comparaison par rapport à d'autres territoires connus
- Le territoire-ressources: ce qu'on en retire, que ce soit matériellement (produits locaux) mais aussi immatériels (réseaux de connaissances, image...)
- De manière générale, votre implication dans la vie locale: instances politiques locales, associations, groupes d'amis?
- Comment êtes-vous informés de ce qui se passe autour de vous dans le Luberon? Presse, discussions, réseaux...

B- À propos de « l'effet Parc »

- Selon vous, y a-t-il un effet Parc: « Le territoire qui s'embellit? » ou au contraire: « On ne veut pas devenir le Luberon »
- Actions phares du Parc?
- Ce qui s'est amélioré depuis votre arrivée. Rôle du Parc? Ou de qui?
- Est-ce que le Parc « fait territoire » pour les habitants?

C- Ce qui reste (ou est devenu) problématique. Pourquoi?

- Voir plus de monde venir habiter dans le Luberon?
- Voir plus de monde venir visiter le Luberon?
- Accessibilité. Si meilleur salaire en ville, vous déménagez? Si plus âgés, vous déménagez?
- Vous serez là dans 10 ans ?

Le profil des acteurs enquêtés

Les dynamiques repérées dans la partie 1 de l'étude nous ont permis de lister un ensemble de thématiques auxquelles on a fait correspondre des profils socio-démographiques (sociotypes). Ces sociotypes, ainsi définis, constituent le panel de nos enquêtés. La parité homme/femme est respectée.

- Luberon, territoire de retraite, départ des jeunes

1. retraité à la campagne
2. jeune natif qui est parti pour ses études

- Luberon, territoire de vie/travail

3. quitter la ville pour aller habiter/travailler à la campagne
4. habiter dans le Parc mais aller travailler à la ville

- La multi-résidentialité: une caractéristique du territoire?

5. vivre de sa location
6. résident secondaire
7. agent immobilier

- Augmentation significative des effectifs de l'industrie dans le Parc

8. salarié de l'industrie
9. chef d'entreprise

- Forte baisse des effectifs agricoles

10. ancien agriculteur, retraité
11. jeune agriculteur qui vient de s'installer

- La gentrification: un mythe?

12. « seuil haut revenu » de Gordes
13. RSA « rural »
14. habitant quartier populaire
15. saisonnier

- Les nouveaux arrivants urbains du Pays d'Aigues

16. jeune famille de Pertuis, Beaumont de Pertuis, ou la Bastidonne, venue du Pays d'Aix/Marseille
17. nouveau propriétaire de résidence principale

- Le rattachement du Parc aux pôles urbains périphériques

18. habitant de Cavaillon, de Pertuis ou de Manosque

- Le dynamisme du Pays de Forcalquier

19. profil artiste
20. néo-rural

- Faiblesse de la Capacité d'accueil touristique (CAT) dans le Parc par rapport à d'autres Parcs:

21. hôtelier
22. loueur de gîte

- L'effet Val de Durance/ITER/Métropole

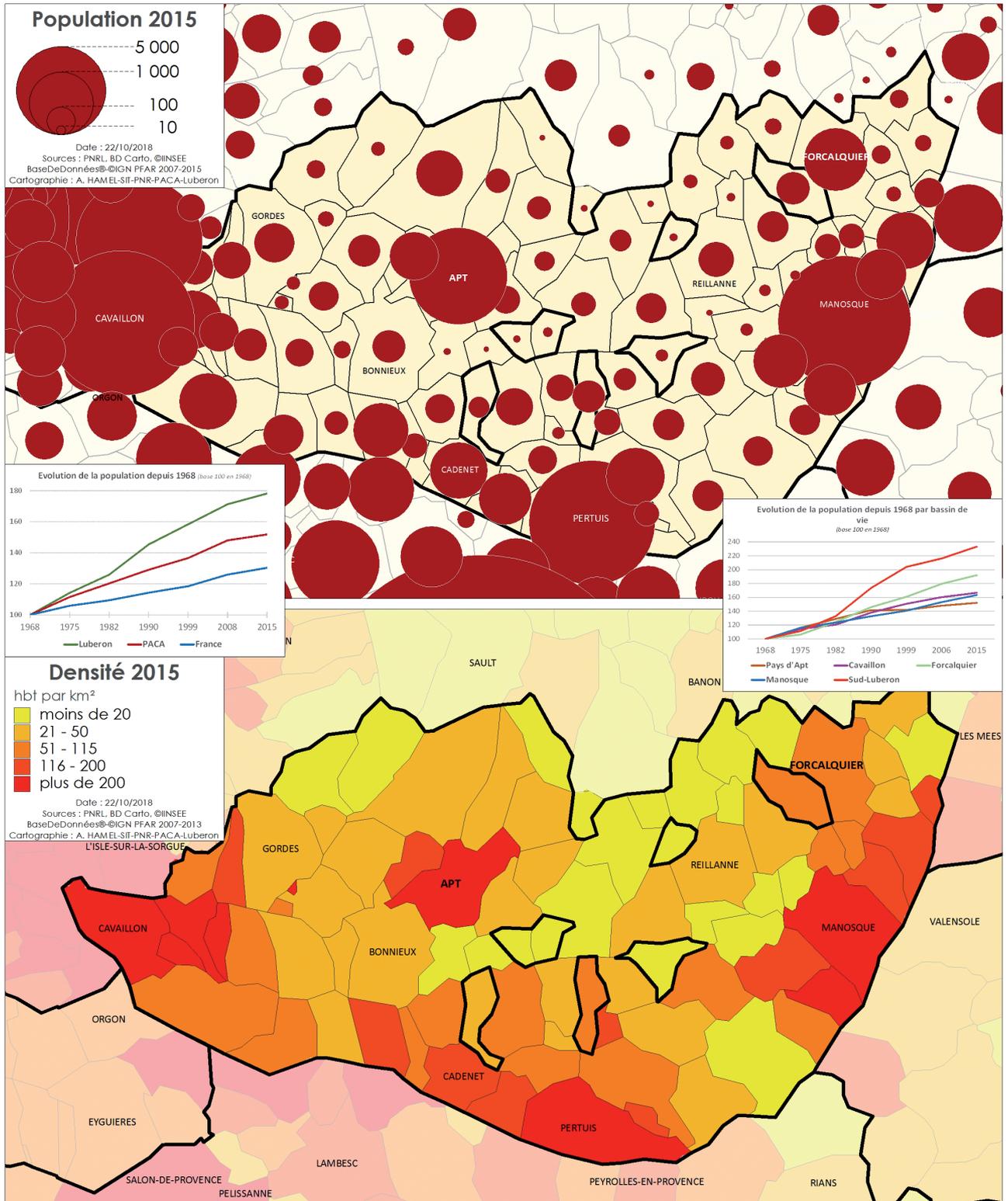
23. salarié de Cadarache
24. nouvel ingénieur d'ITER

- Les initiatives citoyennes

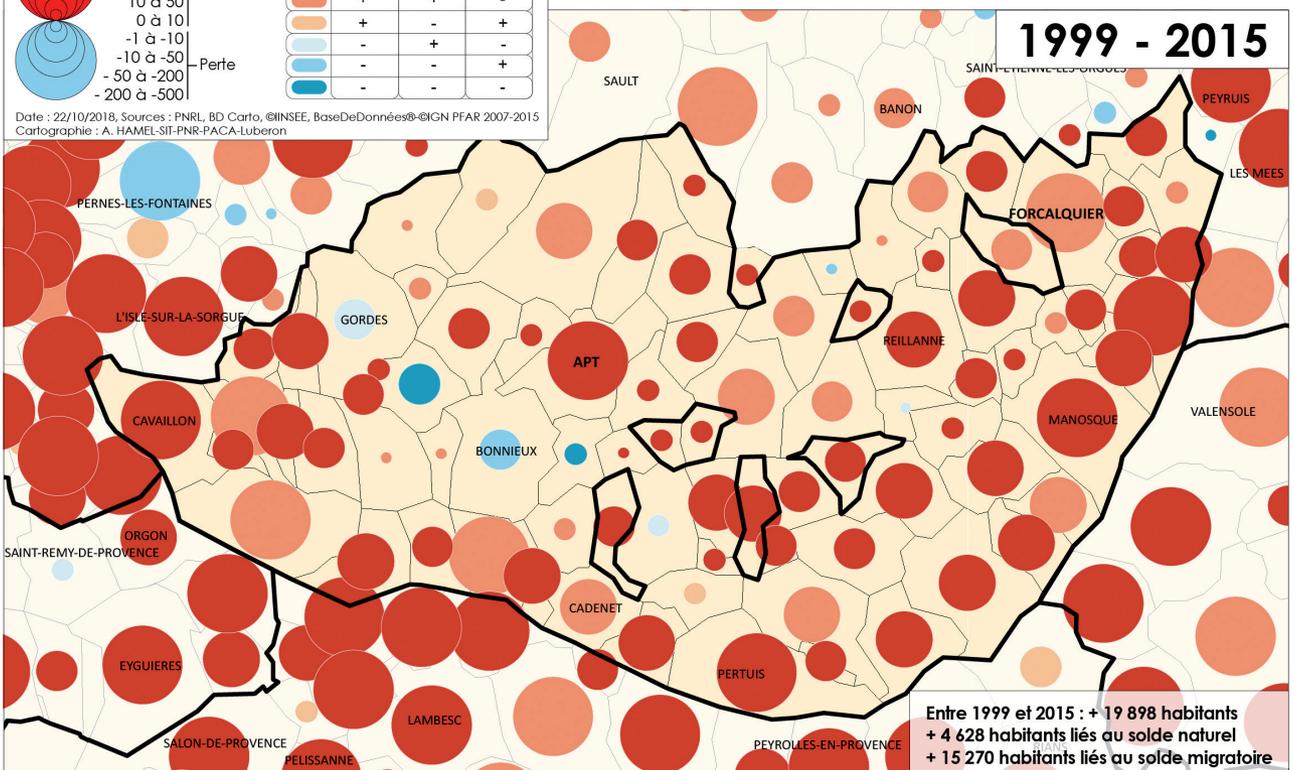
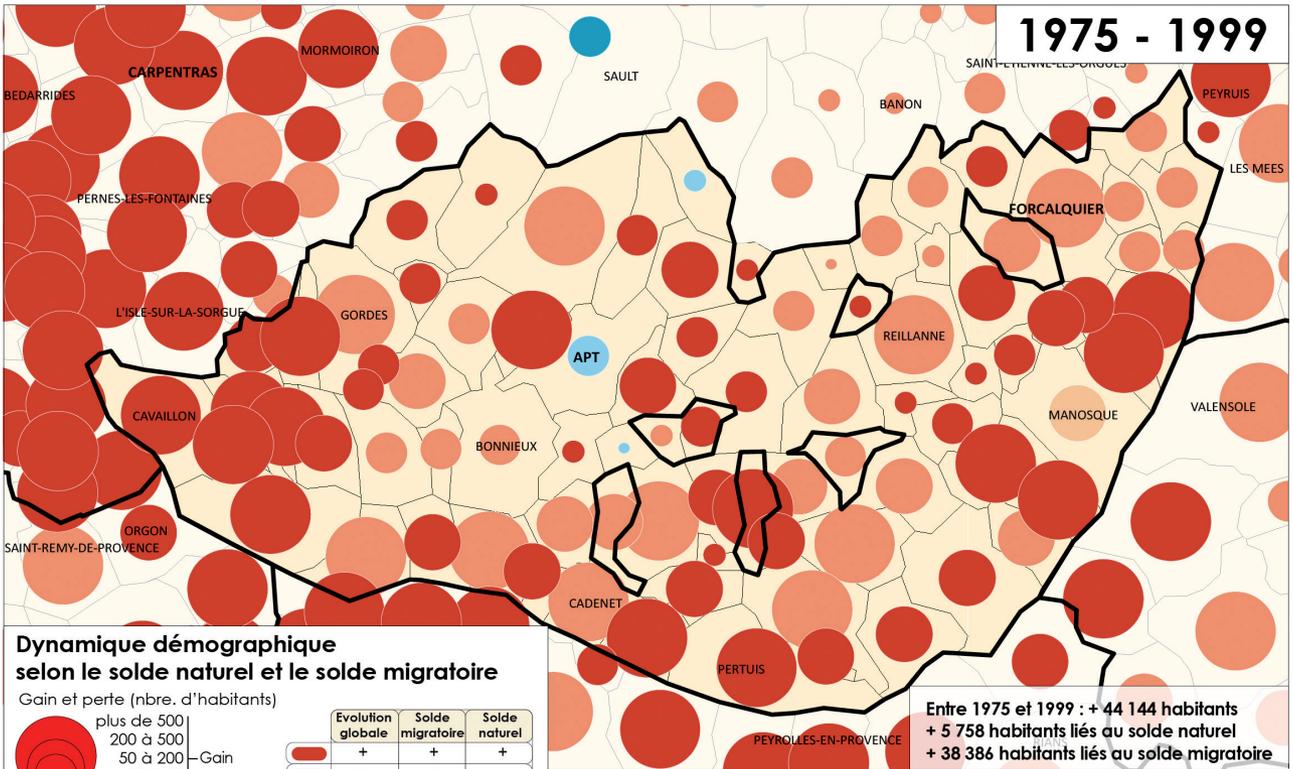
25. association d'animation, culturelle
26. une AMA

- Les gestionnaires

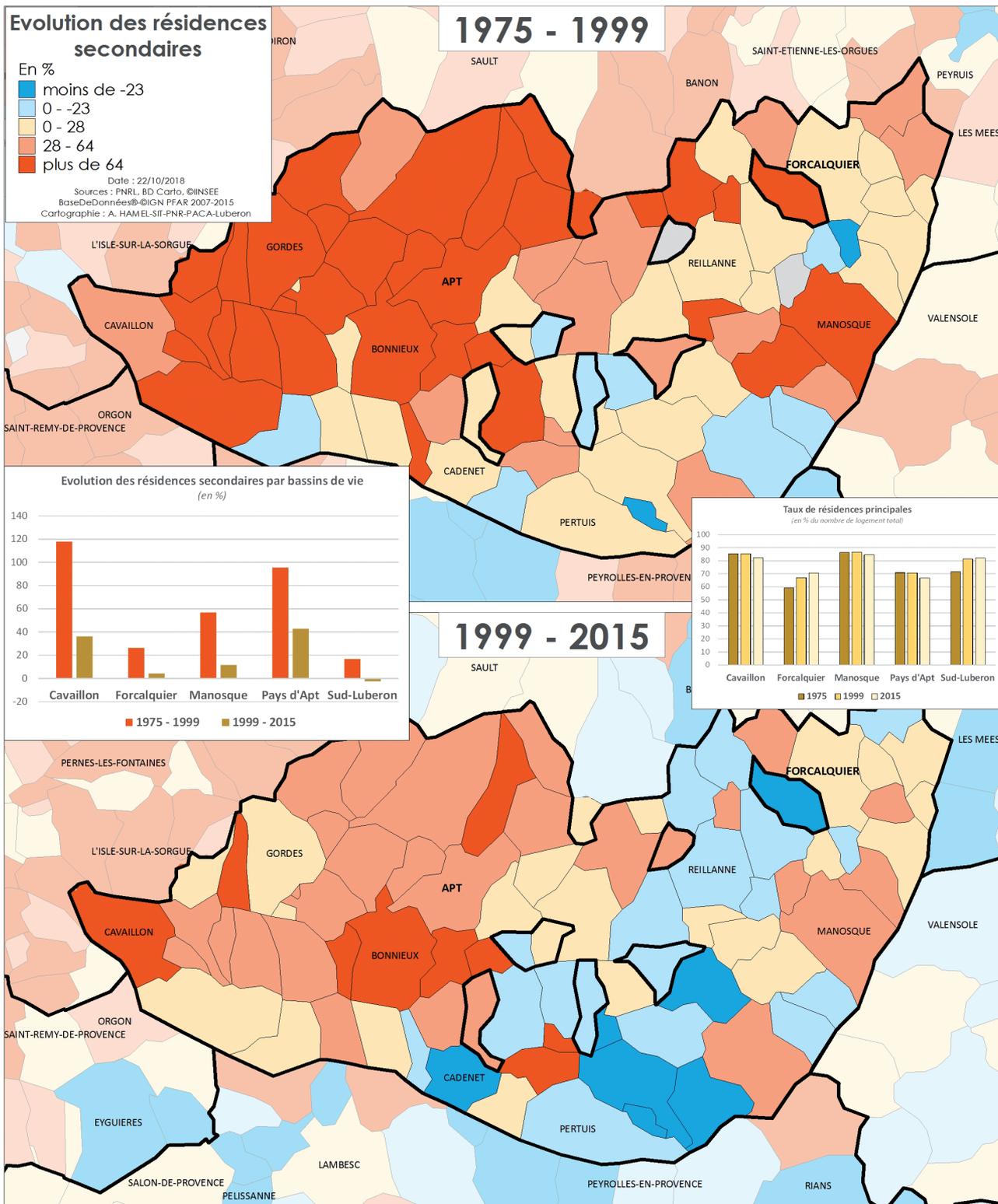
27. nouvel élu local
28. ancien élu
29. guide moyenne montagne
30. garde forestier



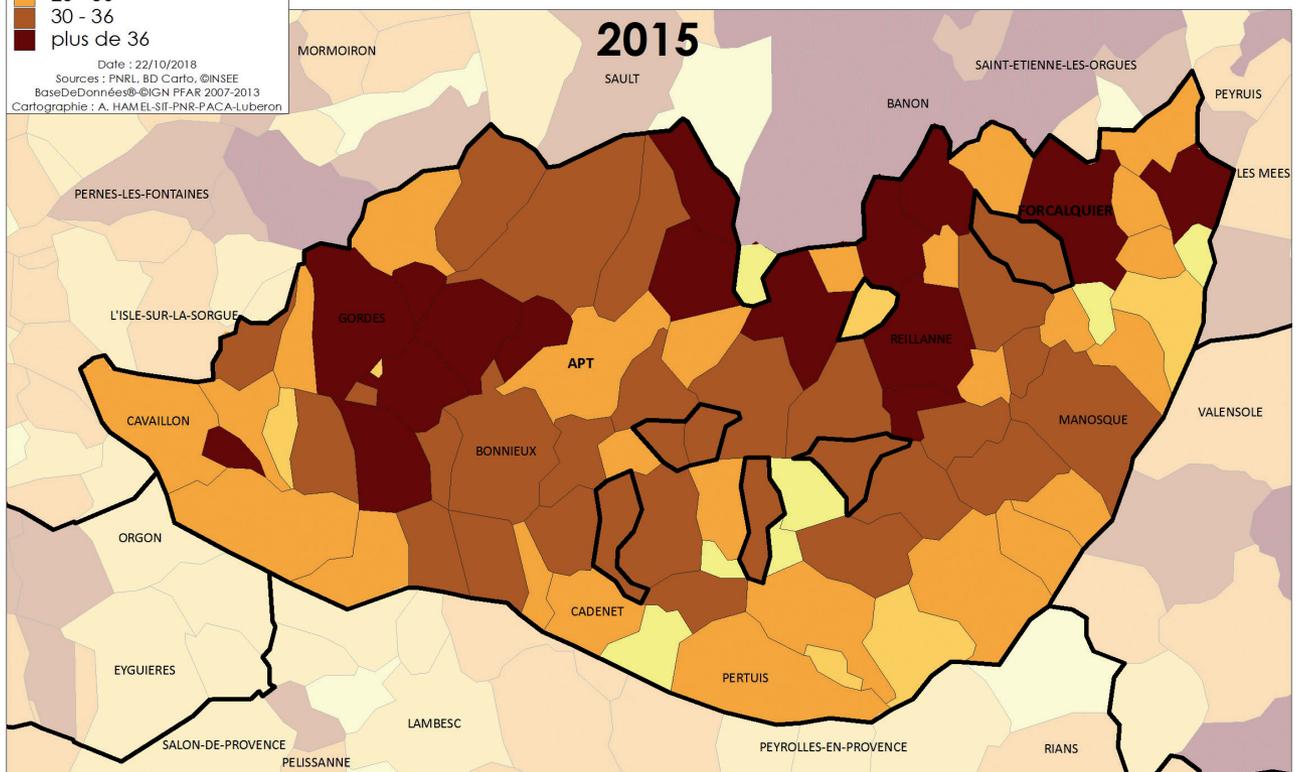
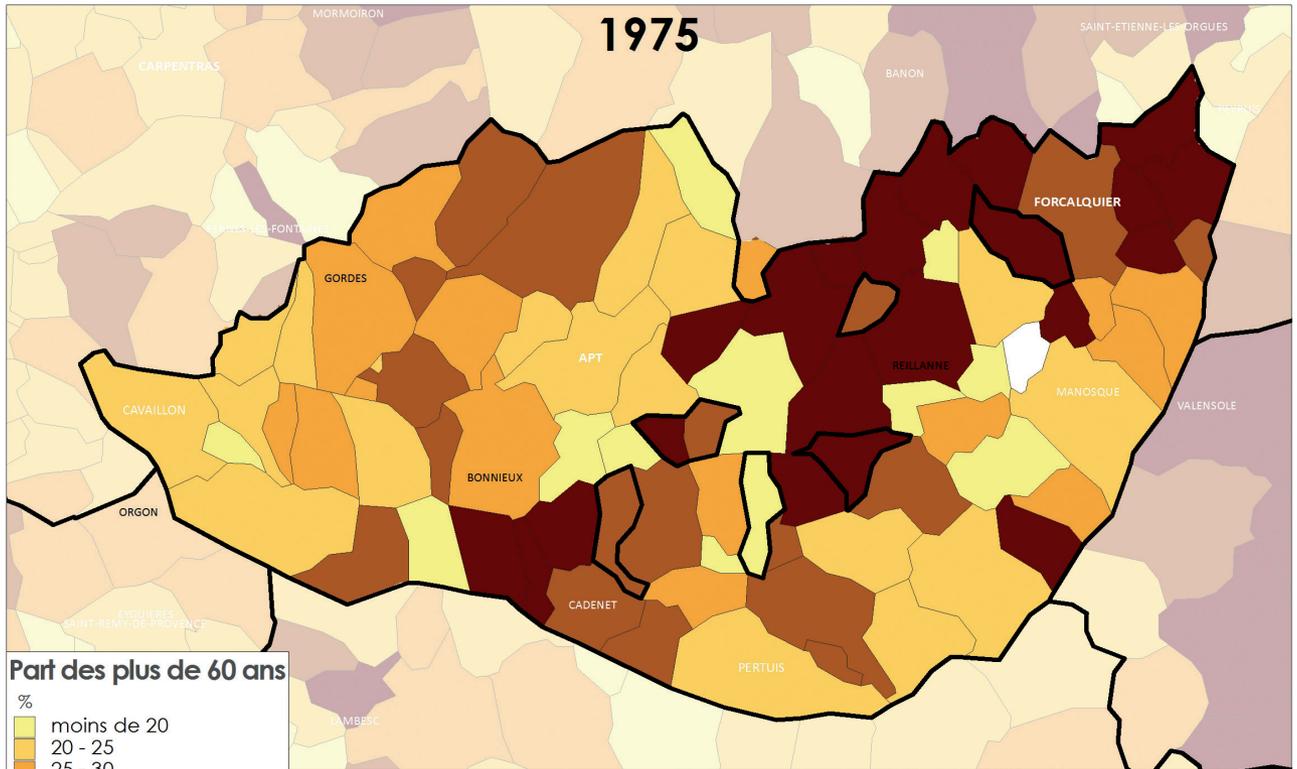
Carte 1 - Population 2015 et Carte 2 - Densité 2015 : page 11.



Carte 3 & 4 – Dynamique démographique selon le solde migratoire/naturel 1975-1999/1999-2015 : page 11.



Cartes 5 & 6 - Evolution du nombre de résidences secondaires : page 12.



Cartes 7 & 8 – Part des plus de 60 ans dans la population (1975-2015) : page 12.

Taux d'activité des 15-64 ans

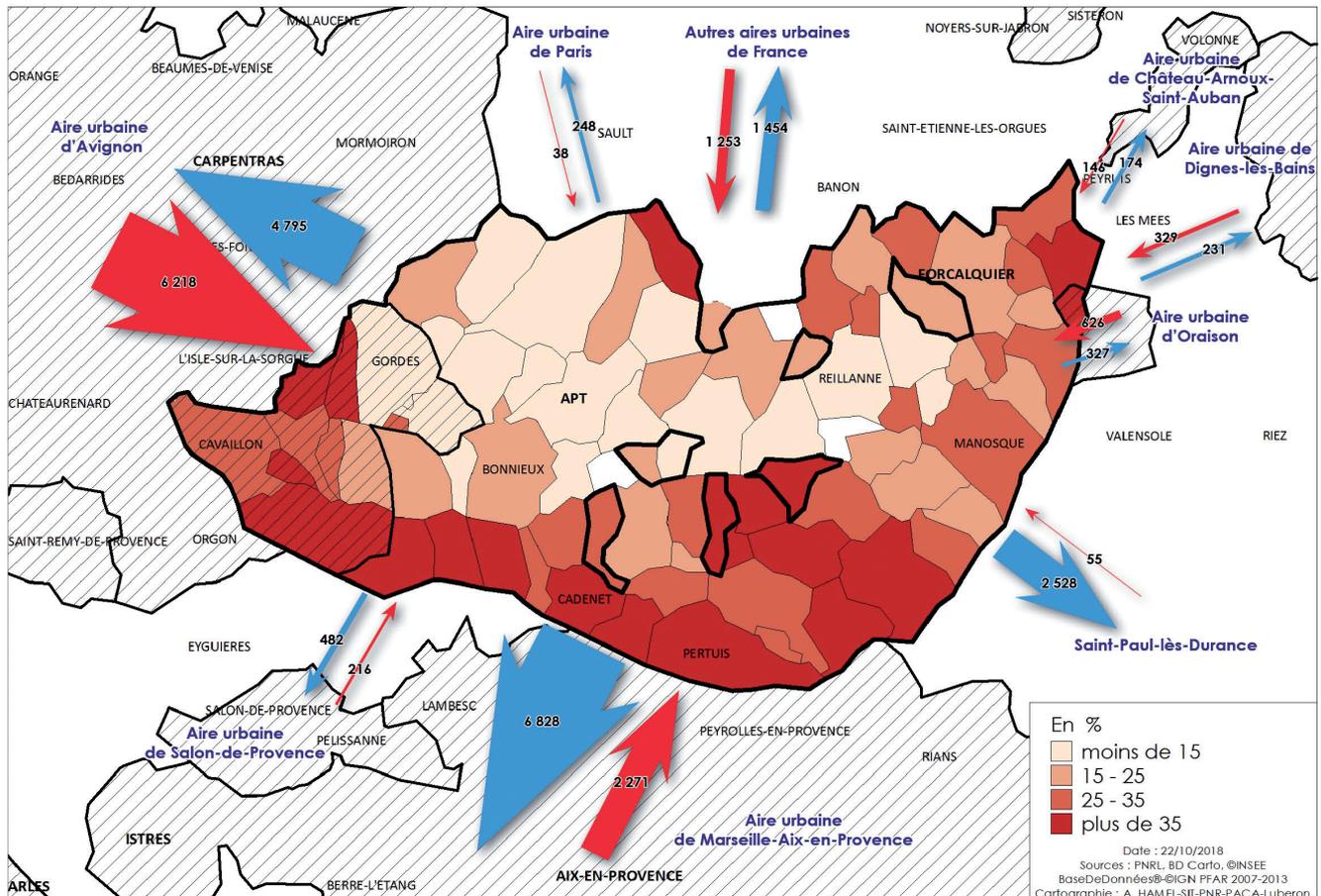
Territoire	1999 (%)	2015 (%)
PNR Luberon	67,07	73,71
Région PACA	67,29	73,01

Emploi au lieu de travail en quatre grands secteurs des 25-54 ans

Secteur d'activité	PNR Luberon						Provence-Alpes-Côte d'Azur						
	1975		1999		Evolution 1975-1999 (%)	2014		Evolution 1999-2014 (%)	1999		2014		Evolution 1999-2014 (%)
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %		Effectif	Part en %		Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	
Agriculture	4 965	16,0	3 127	6,4	-37,0	1 829	0,4	-41,5	37 242	2,8	21 917	0,2	-41,1
Industrie	3 880	12,5	5 749	11,8	48,2	5 192	10,0	-9,7	154 188	11,7	126 545	8,9	-17,9
Batiment et travaux publics	4 400	14,2	3 407	7,0	-22,6	4 196	8,1	23,2	78 394	5,9	103 752	7,3	32,3
Tertiaire	15 845	51,0	34 269	70,6	116,3	38 671	74,5	12,8	1 047 572	79,4	1 173 991	82,2	12,1

Source : © INSEE - Recensements de la population 1975 à 2015

Part des actifs occupés de la commune qui travaillent à l'extérieur du territoire et principaux échanges avec les aires urbaines voisines en 2015



Carte 9 – Carte des migrations domicile-travail et tableaux 1 & 2 - Taux et secteurs d'activité : page 13.